

Edition 2024

# CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

*Bilan de campagne 2023*

Exploitations **Vigne** Nuciola  
Elevage **Prisuttu** Animaux  
Jeunes agriculteurs **Emploi**  
Bovins **Données économiques**  
Territoire **Ovins** Casgiu Cheptel **AOP**  
Clementina **Alivu** Population agricole  
Castagna **Kiwi** **Caprins** Mela  
Fruits d'été **Maraîchage** Porcins Lait  
Fruits à coque Apiculture **Agrumes**

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppu  
Agriculu è Rurale di Corsica  
Office du Développement  
Agricole et Rural de Corse

  
**PRÉFET  
DE CORSE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

DRAAF de Corse  
Service régional  
de l'information  
statistique et  
économique

  
**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
CORSE**

# SOMMAIRE

<b>DONNÉES GÉNÉRALES</b> .....	4
Les données météorologiques .....	5
Les données économiques.....	6
Le territoire et les terres agricoles .....	7
La population agricole et l'emploi.....	8
Les exploitations .....	10
<b>LES CULTURES</b> .....	11
Clémentine.....	12
Pomelo.....	13
Kiwi .....	14
Olives .....	15
Vigne .....	16
Fruits d'été.....	18
Maraîchage.....	19
Châtaigne.....	20
Autres fruits à coque .....	21
Fourrage et céréales.....	22
<b>LES ÉLEVAGES</b> .....	23
L'élevage ovin.....	24
L'élevage caprin .....	26
L'élevage porcin .....	28
L'élevage bovin .....	30
L'apiculture .....	31
<b>INFOS PRATIQUES</b> .....	32
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	33
<b>GLOSSAIRE</b> .....	34
<b>ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES</b> .....	36

Directeur de la publication :  
**Fabrice Guichon**

Chef du Service Statistique (SRISE) :  
**Vincent Delor**

Rédacteur en chef : **Philippe Pailler**

Comité de rédaction :  
Chambre Régionale d'Agriculture de  
Corse (CRA) : **Sandrine Suissa**  
Office du Développement Agricole et  
Rural de Corse (ODARC) :  
**Fabien Federici**


SRISE (DRAAF) : **Emmanuelle Alfonsi,**  
**Philippe Pailler, Catherine Ritouet**

Cartographie : **Xavier Faure**  
Photos : **ODARC - SRISE - CRA**  
Impression : **PixartPrinting**  
Parution : décembre 2024  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2417 - 4092

Edition : **DRAAF de Corse.**  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Economique (SRISE).  
Forum du Fango - 8, avenue Jean  
Zuccarelli - 20200 BASTIA.

La version numérique de cette  
publication est disponible sur :

[draaf.corse.agriculture.gouv.fr](http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr)  
[chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr)  
[www.odarc.fr](http://www.odarc.fr)



## L'agriculture Corse, à la croisée des chemins...

En cinquante ans, le visage de l'**agriculture** corse s'est transformé. La structuration des filières a été engagée avec de beaux succès (**viticulture, agrumes**), et la recherche de valeur ajoutée a permis l'émergence de nombreux signes officiels de qualité. Parallèlement, sur les 2900 exploitations agricoles, 17 % ont fait le choix de l'agriculture biologique (2<sup>e</sup> rang national) et 80 % vendent en circuits courts (1<sup>er</sup> rang). Avec 342 millions d'euros de productions, l'agriculture corse ne représente toutefois que 3 % du PIB de l'île. 80 % de la valeur des productions agricoles provient des filières végétales, la viticulture en tête.

Pour autant, des difficultés et des menaces continuent de peser sur l'avenir de l'agriculture corse, qui ne contribue qu'à **environ 4 % à la fourniture d'aliments à la population locale**. Les résultats économiques dans certaines filières restent modestes du fait du faible équipement des exploitations. La population agricole vieillit dans les filières d'élevage. La production de céréales et de fourrages poursuit sa baisse. La problématique d'accès au **foncier** freine l'installation de nombreux jeunes agriculteurs y compris dans des filières cruciales (maraîchage). Les installations sont à nouveau orientées à la baisse. Par ailleurs, les impacts du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles. Après les sécheresses des années précédentes, les tempêtes Ciaran et Domingos sont là pour le rappeler en 2023, l'adaptation des pratiques agricoles devient une nécessité.

Première année de mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole commune (PAC), 2023 aura été une année de transition riche en actualités et en ajustements. Les aides ont tout de même été revalorisées dans le cadre du Plan Stratégique National pour permettre le développement de productions de qualité, y compris sur des spécificités corses.

En 2023, si les cultures emblématiques arboricoles et viticoles ont continué leur progression, enregistrant même des niveaux de productions élevés, les filières animales ont connu plus de difficultés : une nouvelle épidémie de fièvre catarrhale ovine a frappé la filière.

*Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document. Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.*



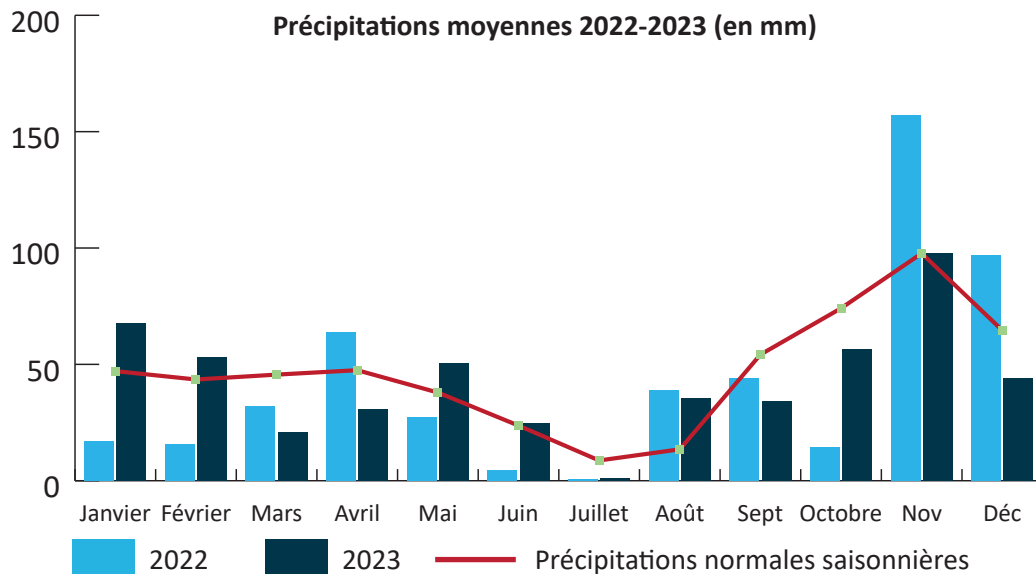
# DONNÉES GÉNÉRALES

# MÉTÉOROLOGIE



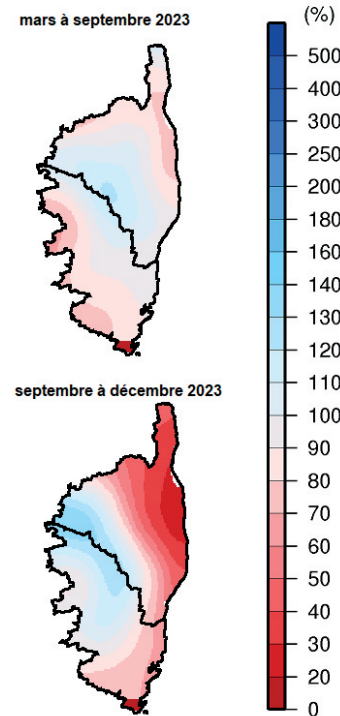
## PRÉCIPITATIONS

Après une fin d'hiver pluvieuse, le début du printemps est plus sec, avant les fortes précipitations de mai. Le reste de l'année est globalement en déficit hydrique, particulièrement marqué sur l'est de l'île.



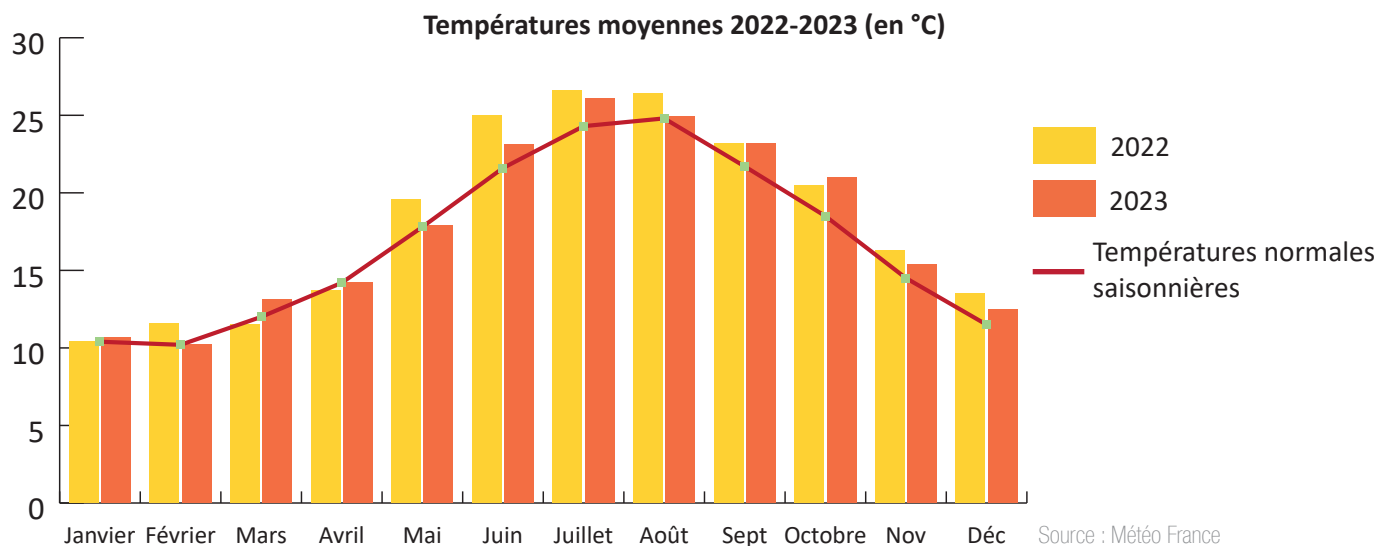
Source : Météo France

### Rapport à la normale (1991/2020) du cumul des précipitations

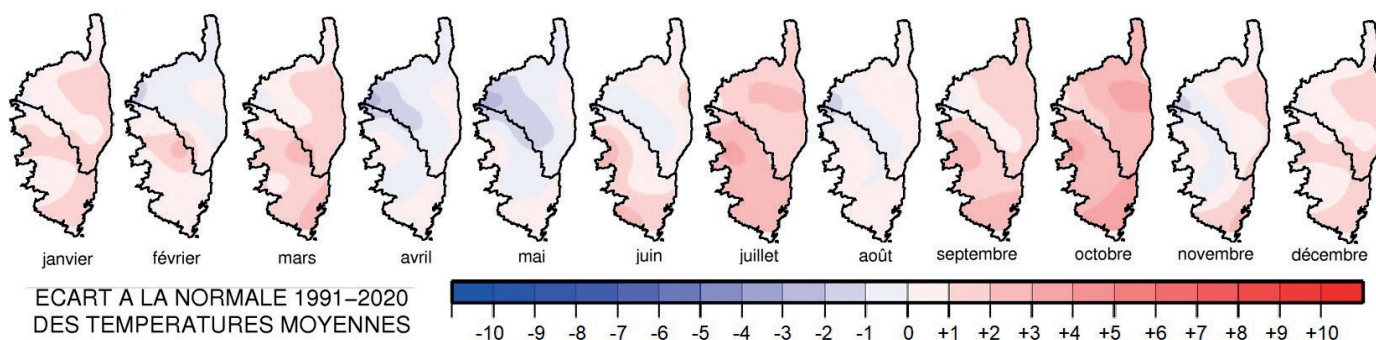


## TEMPÉRATURES

Les températures sont globalement moins élevées qu'en 2022 mais toujours au-dessus des normales saisonnières. Les mois de septembre et octobre ont été particulièrement chauds.



Source : Météo France



# ÉCONOMIE



## CONTEXTE

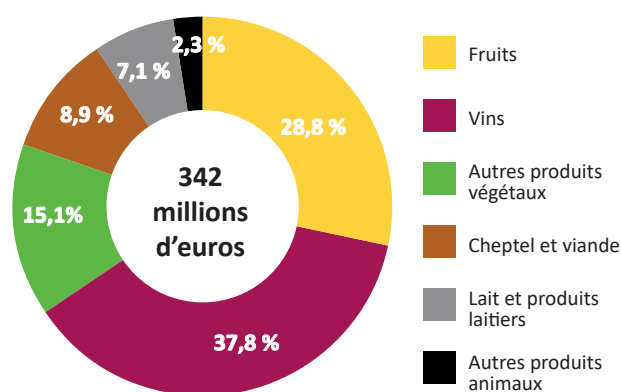
Les prix d'achat des moyens de production ont continué à grimper jusqu'en milieu d'année, avant une certaine stabilisation, voire une décreue pour les engrais et amendements ainsi que pour l'énergie. Ces prix restent globalement beaucoup plus élevés qu'en 2020 et pèsent dans la gestion des exploitations agricoles insulaires.

## VALEUR DES PRODUCTIONS

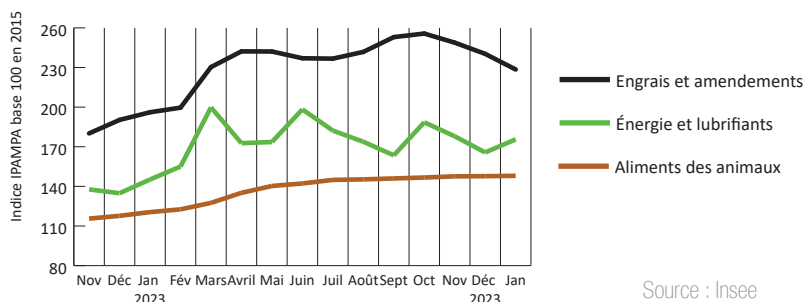
La valeur des productions agricoles hors subventions s'élève à 342 millions d'euros en 2023. Les productions végétales représentent toujours plus de 80 % de ce montant. Elles augmentent de près de 3 % en un an, avec des prix (+1 %) et des volumes (+1,8 %) en légère croissance.

La valeur des productions animales est stable, le raffermissement des prix (+4,6 %) ayant compensé la baisse de production (-4,2 %)

### Valeur de la production agricole hors subventions en 2023

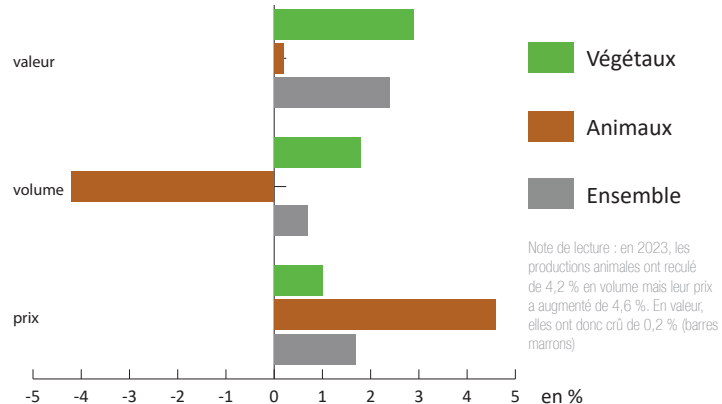


### Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) - France 2023



Note de lecture : en janvier 2023, l'indice des engrais et amendements (EE) est de 196 (soit +96 % par rapport à 2020, année de référence de l'indice). En janvier 2024, il est de 228. Entre ces 2 dates, les EE ont augmenté de 228/196=16 %

### Évolution de la production agricole hors subventions en 2023



Productions végétales hors subventions	Valeur 2022 (millions €)	Evolution 2023/2022 en volume	Evolution 2023/2022 en prix	Valeur 2023 (millions €)	Part 2023 (%)
Plantes fourragères	23,01	19,6%	-21,4%	21,62	7,7 %
Produits maraichers et horticoles	28,66	0,7%	-1,9%	28,31	10,1 %
Fruits	106,52	-9,4%	2,1%	98,54	35,3 %
Vins d'appellation	78,73	4,5%	6,3%	87,42	31,3 %
Autres vins	32,11	22,1%	6,8%	41,88	15,0 %
Autres produits végétaux	2,66	-9,2%	20,3%	1,71	0,6 %
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>271,69</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,0%</b>	<b>279,48</b>	<b>100,0 %</b>

Productions animales hors subventions	Valeur 2022 (millions €)	Evolution 2023/2022 en volume	Evolution 2023/2022 en prix	Valeur 2023 (millions €)	Part 2023 (%)
Cheptel et viande	31,30	-5,5 %	3,3 %	30,54	48,6 %
Produits avicoles	4,92	-2,9%	4,3%	4,98	7,9 %
Lait et produits laitiers	23,73	-2,9%	6,1%	24,44	38,9 %
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	2,8	-2,2%	6,5%	2,92	4,6 %
<b>Total produits animaux bruts et transformés</b>	<b>62,75</b>	<b>-4,2%</b>	<b>4,6%</b>	<b>62,88</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2023 et semi-définitifs 2022

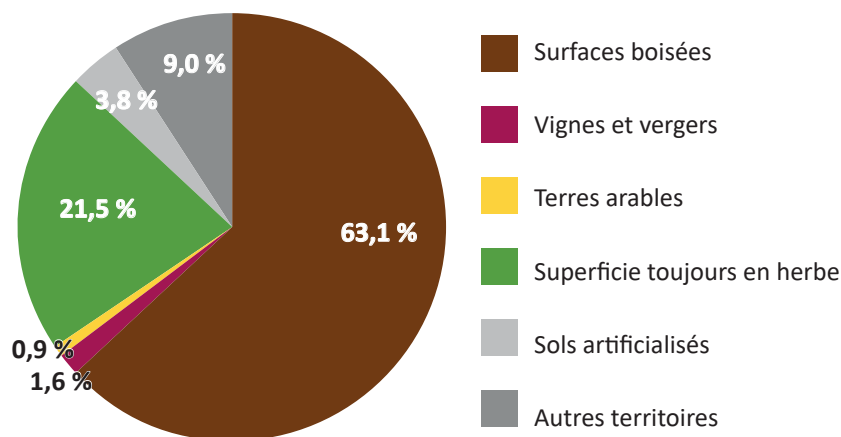
# TERRITOIRE & TERRES AGRICOLES

## OCCUPATION DES SOLS

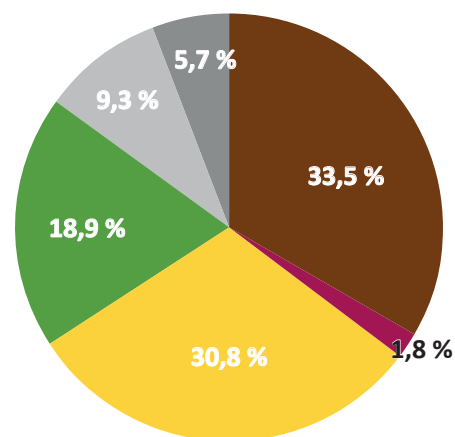
Répartition du territoire en 2023



### Corse



### France métropolitaine



Source : Agreste - SAA

La SAA s'aligne dorénavant sur les données de l'Inventaire national forestier pour les surfaces boisées. Celles-ci intègrent des parties de territoire auparavant classées en STH peu productives (parcours, landes) ou autres territoires.

## SAU CORSE

Avec 166 600 hectares, la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations corse couvre environ 20 % de la région. Elle est essentiellement constituée de superficie toujours en herbe (STH), terrain privilégié des élevages extensifs insulaires. Les cultures emblématiques continuent à progresser : + 34 hectares pour les vergers, qui s'étendent sur plus de 7 500 hectares ; + 236 hectares pour la vigne, pour un total de 6 700 hectares.

Unité : hectare	2019	2020	2021	2022	2023
Céréales (y compris semences)	1 311	1 210	1 112	1 168	1 087
Oléagineux (y compris semences)	13	14	10	59	40
Protéagineux (y compris semences)	10	10	10	10	34
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	528	626	675	700	650
Pommes de terre (y compris plants)	19	18	19	21	20
Légumes frais (non compris semences)	484	490	490	490	490
Fleurs et plantes ornementales	7	4	4	4	4
Fourrages annuels	665	660	660	660	660
Prairies artificielles et temporaires	5 267	4 605	4 850	4 970	5 020
Jardins et vergers familiaux des exploitants	16	16	16	16	16
Jachères	177	229	255	230	255
<b>TERRES ARABLES</b>	<b>8 497</b>	<b>7 882</b>	<b>8 101</b>	<b>8 328</b>	<b>8 276</b>
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 376	7 484	7 389	7 482	7 516
Vignes	6 675	6 618	6 573	6 465	6 701
Pépinières ligneuses	42	63	63	63	63
Cultures permanentes autres	5	5	5	5	5
<b>CULTURES PERMANENTES hors STH</b>	<b>13 098</b>	<b>14 170</b>	<b>14 030</b>	<b>14 015</b>	<b>14 285</b>
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	nd	144 695	146 005	144 571	144 030
<b>SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS</b>	<b>nd</b>	<b>166 747</b>	<b>168 136</b>	<b>166 914</b>	<b>166 591</b>

nd : non disponible

Source : Agreste-SAA

# POPULATION & EMPLOI



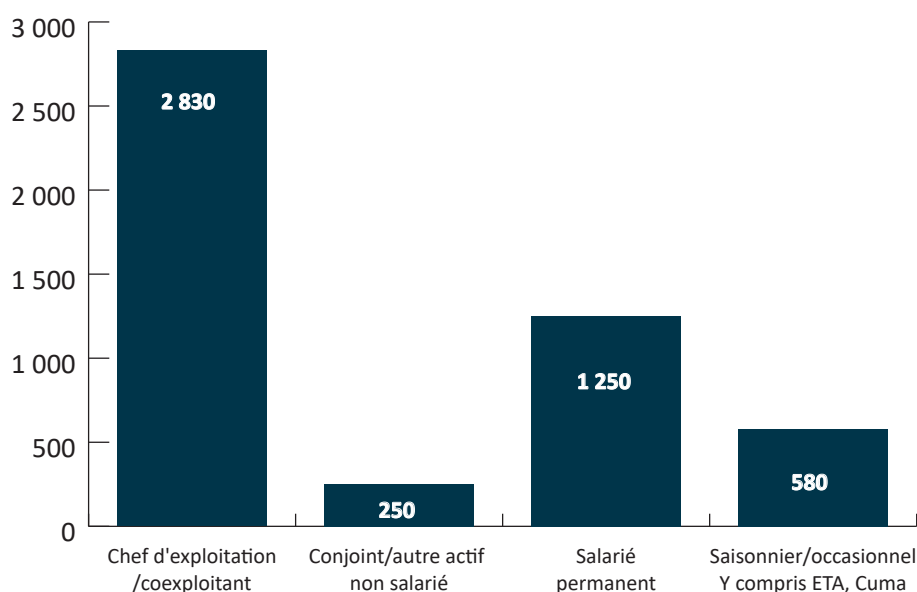
La diminution des installations s'accélère en 2023, avec pour la première fois depuis dix ans un nombre nettement inférieur à la centaine. Particulièrement touchés, les exploitants les plus jeunes (40 ans et moins), avec seulement 49 installations, soit 30 de moins que la moyenne des quatre années précédentes. Ceux bénéficiant de la dotation « Jeune agriculteur » sont également moins nombreux. Toutes les spécialités sont touchées par le phénomène, hormis le maraîchage/horticulture.

L'emploi agricole total continue néanmoins d'augmenter, gagnant près de cent équivalents temps plein (ETP). Il approche en 2023 les 5 000 ETP, dont plus de 1 900 dans les secteurs gourmands en main-d'œuvre que sont l'arboriculture et la viticulture.

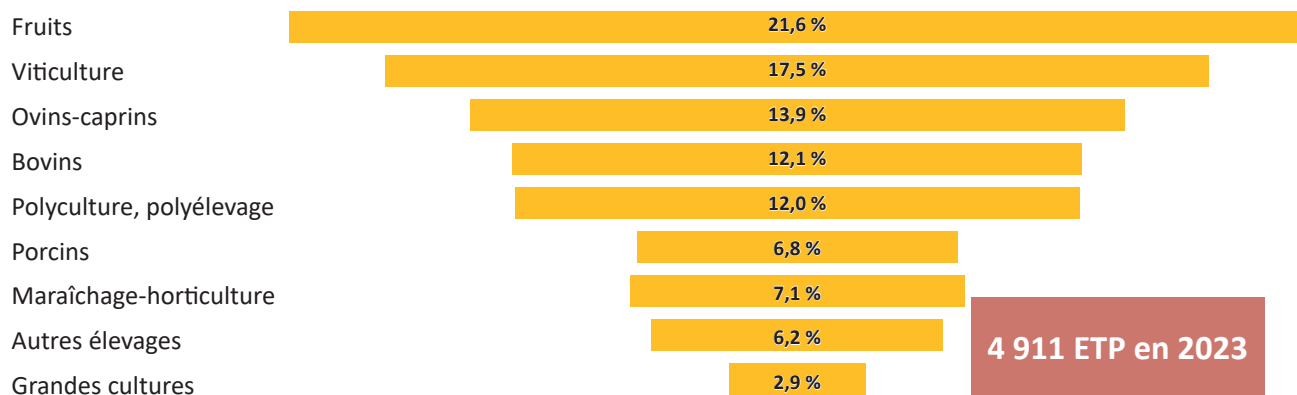
## MAIN D'OEUVRE

### L'emploi agricole par catégorie d'actif en 2023 (ETP)

ETP : équivalent temps plein. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an.



### L'emploi agricole total par grands secteurs en 2023 (en part du total des ETP)\*



**4 911 ETP en 2023**

\* y compris saisonniers

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole – résultats 2023 provisoires

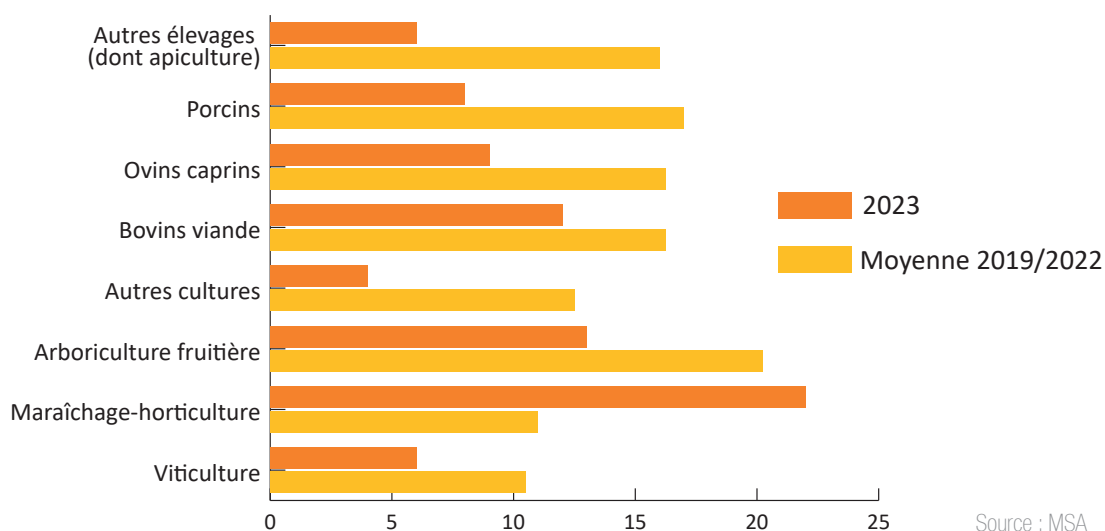
## LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

### Evolution des installations en agriculture

	Total	≤ 40 ans	> 40 ans
2019	136	93	43
2020	122	74	48
2021	114	77	37
2022	111	73	38
2023	82	49	33
Moyenne 2019/2022	121	79	42

Source : MSA

### Installations 2023 par orientation (nombre)



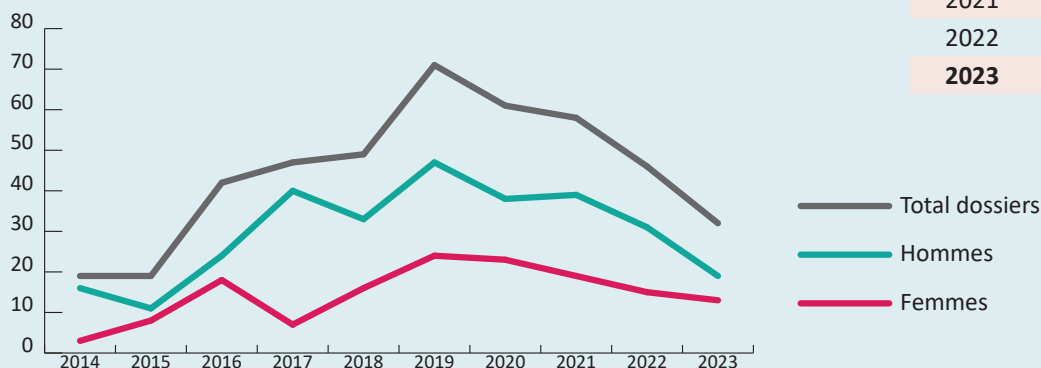
Source : MSA

???



## FOCUS : LES INSTALLATIONS AIDÉES (DOTATION JEUNE AGRICULTEUR)

### Nombre de dossiers de demandes de DJA passés en CTOA



Source : DRAAF de Corse (SRAF)

La Dotation Jeune Agriculteur est une aide en capital financée majoritairement par l'Union Européenne (via le Fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER) et par l'Etat. Son montant varie selon la zone d'installation, la part de l'activité agricole dans l'ensemble des revenus professionnels, la nature et l'ampleur du projet.

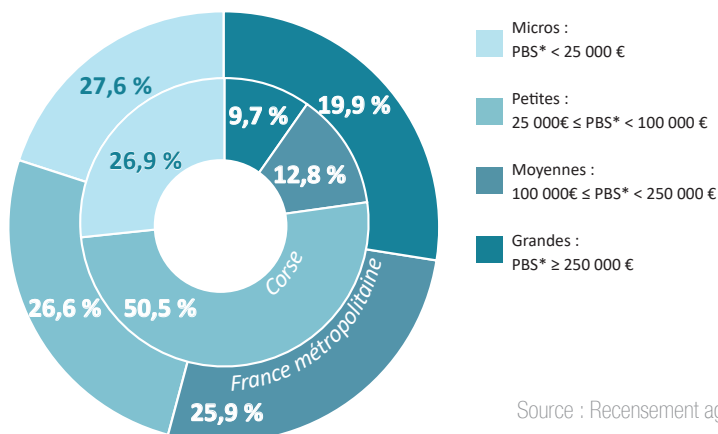
# EXPLOITATIONS



## TAILLE DES EXPLOITATIONS

### Une agriculture de petites exploitations en Corse

Part des exploitations selon la taille économique  
Comparaison Corse/Continent



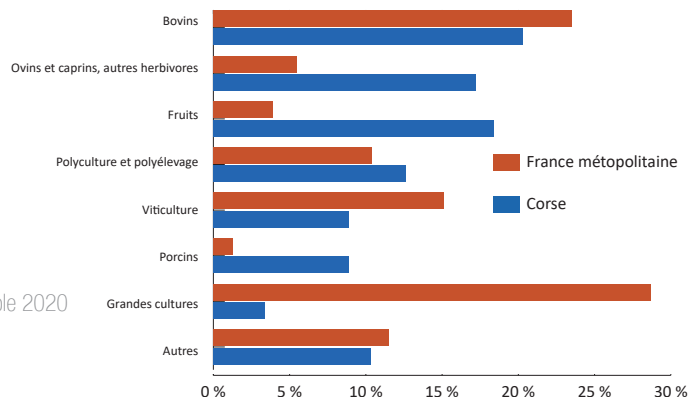
\* PBS : Production brute standard (voir glossaire)

Source : Recensement agricole 2020

## ORIENTATION DES EXPLOITATIONS

### Une exploitation sur deux en élevage

Répartition des exploitations par OTEX



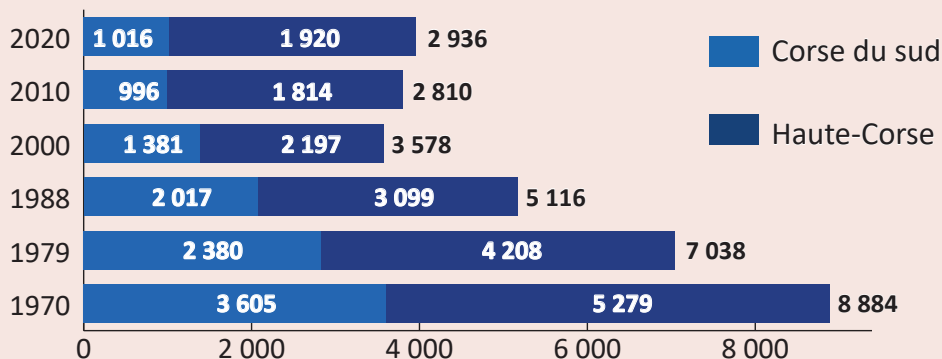
## LES EXPLOITATIONS AU FIL DES RECENSEMENTS AGRICOLES

### Les rythmes corse et métropolitain

		1970	Evolution annuelle %					2020
			1970/1979	1979/1988	1988/2000	2000/2010	2010/2020	
Exploitations	Corse	8 884	-2,6%	-3,5%	-3,5%	-2,4%	+0,4%	2 936
	2A	3 605	-2,7%	-3,7%	-3,7%	-3,2%	+0,2%	1 016
	2B	5 279	-2,5%	-3,3%	-3,4%	-1,9%	+0,6%	1 920
	France métropolitaine	1 587 607	-2,5%	-2,4%	-4,2%	-3,0%	-2,3%	389 779
SAU moyenne/exploitation	Corse	15,1	+2,7%	+2,8%	+5,9%	+2,7%	-0,5%	56,9
	France métropolitaine	18,8	+2,4%	+2,1%	+4,1%	+2,3%	+2,2%	68,6

Sources : Recensements agricoles

### Evolution du nombre d'exploitations en Corse



Sources : Recensements agricoles

A landscape photograph featuring a field of olive trees in the foreground and middle ground. In the background, there are rolling hills or mountains covered in dense vegetation. The sky is filled with large, grey clouds, suggesting an overcast day. The overall scene is rural and agricultural.

# PRODUCTIONS VÉGÉTALES

# CLÉMENTINE



## CONTEXTE

Dans un processus maintenant bien rôdé, six avions en provenance du Maroc, directement affrétés par les acteurs de la filière clémentine, ont acheminé plus de mille ouvriers agricoles. Pour la plupart habitués, et donc immédiatement opérationnels, ces saisonniers viennent régulièrement pallier le manque de main d'œuvre locale pour la récolte.

Le fort ensoleillement estival a favorisé la bonne maturation des fruits et le déficit de précipitations du début de l'automne a eu pour effet bénéfique de renforcer leur taux en sucre. Ce focus sur la qualité gustative et plus généralement la quête d'un produit irréprochable (en témoignent les tris manuels) sont les atouts de la profession pour concurrencer la clémentine espagnole, qui mise avant tout sur le rendement.

## PRODUCTION

Après une année record, la récolte 2023/2024 revient dans les standards. Si les arbres ont été moins chargés en fruits lors de cette campagne, les écarts de tri sont également en baisse. Avec 34 900 tonnes, la production est en recul de 18,5 % sur un an et se rapproche de la moyenne quinquennale (-2,2%). La part des volumes commercialisés en IGP représente toujours environ 80 % de la récolte.

L'augmentation continue des superficies a permis d'amortir

la baisse de rendement cette année.

L'ensemble des surfaces productives a ainsi progressé de 136 hectares en cinq ans et couvre 1 580 hectares en 2023.

## COMMERCIALISATION

Après une campagne de commercialisation 2022/2023 difficile et malgré une concurrence étrangère toujours intense, les cours de la clémentine corse sont repartis à la hausse en 2023/2024. Ils se situent, tous calibres confondus, au-dessus de la moyenne triennale 2020/2022. Ils ont particulièrement décollé à l'orée des fêtes de fin d'année pour rester fermes jusqu'à la fin de la campagne.

La diversification, autre atout développé par les agrumiculteurs, s'est enfin concrétisée en 2023. Deux projets d'usines de transformation des fruits non commercialisables, portés depuis plusieurs années par la profession, ont vu le jour à Moriani et Linguizzetta en fin d'année. Écartés des étals en raison de leur calibre insuffisant ou de leur aspect, ces fruits connaîtront désormais une seconde vie et offriront aux producteurs une nouvelle forme de débouché.



### Les producteurs

Adhérents IGP « Clémentine de Corse »

2019	2020	2021	2022	2023
163	172	176	182	192

Source : APRODEC



### Surfaces productives

ha

2019	2020	2021	2022	2023
1 400	1 480	1 495	1 550	1 580

### IGP – Hectares plantés certifiables (surfaces totales)

1 499	1 540	1 570	1 608	1 616
-------	-------	-------	-------	-------

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station

Hors label bio

2019	2020	2021	2022	2023
2,32 €/kg	2,22 €/kg	2,21 €/kg	2,14 €/kg	2,14 €/kg

Source : AOP fruits de Corse



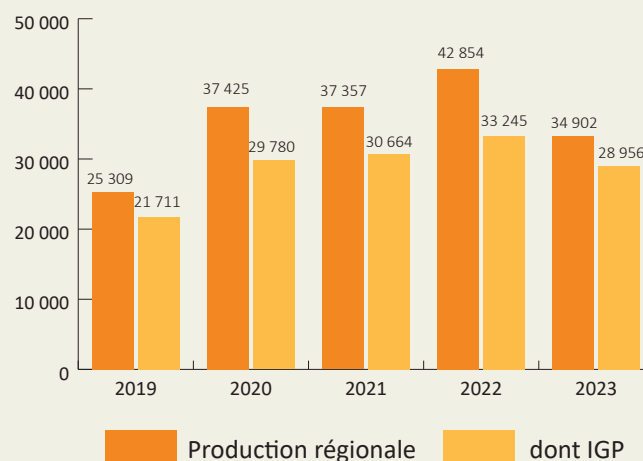
	2019	2020	2021	2022	2023
--	------	------	------	------	------

Producteurs	40	44	46	38	39
-------------	----	----	----	----	----

Surfaces (ha) y c. en conversion	253	284	321	342	304
-------------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----

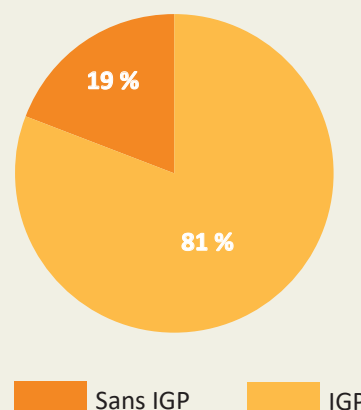
Source : Agence bio

## Volumes produits (en tonnes)



Entre 2019 et 2023, la production IGP représente en moyenne 81 % des volumes

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Sources : Agreste-SAA, APRODEC

# POMELO



## CONTEXTE

Le pomelo fait partie des rares cultures qui profitent du réchauffement climatique : la hausse des températures contribue à gommer son acidité en renforçant le taux de sucre dans le fruit. L'hiver doux 2022/2023 en a été l'illustration, permettant une récolte de qualité. A signaler que plus du tiers des superficies de cet agrume est cultivée en mode biologique.

## PRODUCTION

La production 2023 est cependant en léger recul, même si elle dépasse dorénavant régulièrement les 7 000 tonnes. Ce sont les volumes en IGP qui subissent la plus forte baisse (- 1 000 tonnes), tout en restant majoritaires (60 % de la production).

## COMMERCIALISATION

Une infime partie de sa production est traditionnellement commercialisée en Corse, l'exportation restant le principal débouché. Malgré la concurrence espagnole, sud-africaine, israélienne et surtout de Floride, le pomelo corse parvient néanmoins à se démarquer.



### Les producteurs

Adhérents IGP « Pomelo de Corse »

2019	2020	2021	2022	2023
42	46	52	55	56

Source : APRODEC



### Surfaces productives

ha

2019	2020	2021	2022	2023
195	185	188	200	220

### IGP – Hectares plantés certifiables (surfaces totales)

165	167	182	188	202
-----	-----	-----	-----	-----

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station

Hors label bio

2019	2020	2021	2022	2023
1,33 €/kg	1,40 €/kg	1,55 €/kg	1,35 €/kg	1,14 €/kg

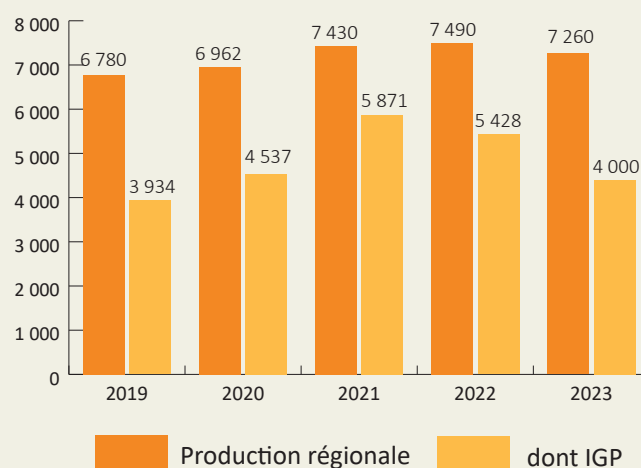
Source : AOP fruits de Corse



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	22	21	23	20	22
Surfaces (ha) y c. en conversion	93	96	96	69	81

Source : Agence bio

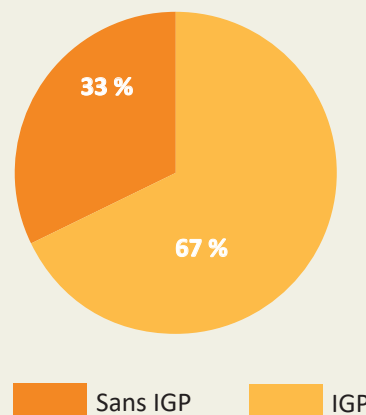
## Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Entre 2019 et 2023, la production IGP représente en moyenne 67 % des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



## CONTEXTE

Le kiwi insulaire est loin de concurrencer les récoltes d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, qui produisent respectivement la moitié et le quart des 40 à 50 000 tonnes annuelles.

## PRODUCTION

Si, en 2023, la production corse est du même ordre de grandeur que ces dernières années, celle bénéficiant de l'IGP ne décolle pas. Obtenue en 2020, elle concerne moins de dix producteurs et peine à atteindre le quart des surfaces totales du verger. Depuis la première récolte en 2021, les volumes ne cessent de décroître. Ils représentaient à cette période 43 % de la production, pour seulement 23 % deux ans plus tard.



### Les producteurs

Adhérents APRODEC

2019	2020 *	2021	2022	2023
25	11	8	7	8

Source : APRODEC

\* A partir de 2020, habilités IGP



### Surfaces productives

ha

2019	2020	2021	2022	2023
227	204	204	204	207

dont adhérents APRODEC

178	49	38	42	46
-----	----	----	----	----

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station

Hors label bio

2019	2020	2021	2022	2023
1,25 €/kg	1,32 €/kg	1,48 €/kg	1,75 €/kg	2,10 €/kg

Source : AOP fruits de Corse



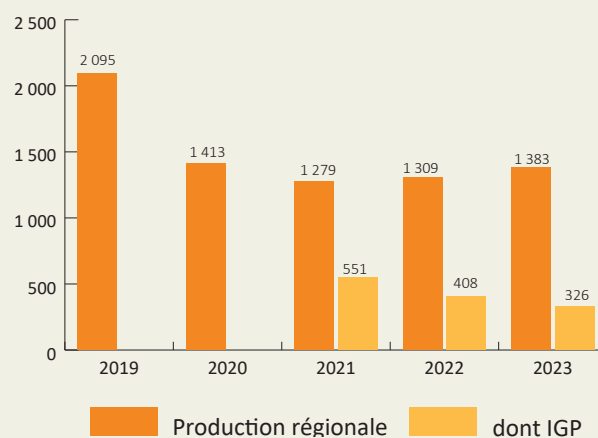
	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	19	19	22	20	21
Surfaces (ha) y c. en conversion	87	97	96	81	80

Source : Agence bio

## COMMERCIALISATION

La Corse représente 3 % du marché français. C'est le sixième fruit produit en France. Les Français en consomment en moyenne 4,6 kilos par an et par ménage, soit 80 000 tonnes chaque année. La moitié de la consommation est donc importée. Les cours sont en forte hausse cette année.

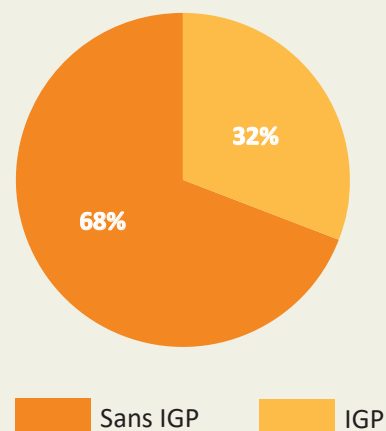
### Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Entre 2021 et 2023, la production IGP représente en moyenne 32 % des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC

# OLIVES

## CONTEXTE

Après les fortes chaleurs estivales, la pression sanitaire s'est reportée sur la fin août, dès les premières baisses de température. Ainsi, la présence de la mouche de l'olive est importante jusqu'à la récolte. La douceur de l'automne a entraîné une nouvelle génération de mouches qui s'est reportée sur les variétés tardives comme la sabine. Ce phénomène, inhabituel sur cette variété, a engendré de grosses pertes de récoltes, notamment en Balagne où elle est très cultivée. Le charançon de l'olivier reste toujours très présent dans les oliveraies multi-centenaires non traitées ou en bio. D'autres ravageurs profitent de la douceur de l'automne pour se multiplier, comme la pyrale du jasmin qui s'attaque aux jeunes rameaux. Les dégâts sont importants sur les jeunes plantations et les arbres récemment greffés.

## PRODUCTION

Pour la troisième année consécutive, la production d'huile d'olive est limitée. Elle est néanmoins en légère progression, même s'il existe des disparités importantes selon les micro régions, dues aux aléas météos. Les oliveraies de Balagne et du Nebbiu en ont particulièrement



### Les producteurs

Nombre d'opérateurs de la filière

2019	2020	2021	2022	2023
186	175	157	159	175

Source : SIDOC



### Surfaces productives

ha

2019	2020	2021	2022	2023
1 986	1 898	1 898	1 900	1 905

dont surfaces AOP

661	637	474	548	538
-----	-----	-----	-----	-----

Sources : Agreste-SAA, SIDOC



2019 2020 2021 2022 2023

Producteurs	82	95	104	111	109
Surfaces (ha) y c. en conversion	317	353	391	385	416

Source : Agence bio

souffert cette année.

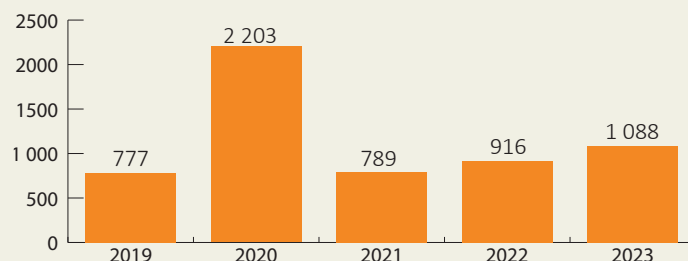


## COMMERCIALISATION

Depuis 2022, le prix de l'huile d'olive flambe en France comme dans tout le bassin méditerranéen. L'augmentation des prix est principalement due à un déséquilibre entre l'offre, qui connaît des baisses importantes, et la demande qui reste stable. La production mondiale a diminué de 23,5 %, pour cause de sécheresse. Cette chute a impacté l'Espagne, premier pays producteur et surtout premier exportateur mondial. Même si d'autres pays importants ont eu une production plus stable, cela n'a pas permis de contrebalancer la baisse de l'offre espagnole. Ces récoltes déficitaires ont entraîné une augmentation des coûts de production qui s'est ensuite répercutée sur les prix. Dans les rayons des supermarchés, le litre d'huile d'olive est passé de 7,45 € en 2022 à 8,85 € en 2023, allant jusqu'à 10,26 € pour l'huile d'olive bio. Le prix moyen des huiles d'olive corses en AOP a augmenté de 7 % en deux ans dans les GMS de Corse.

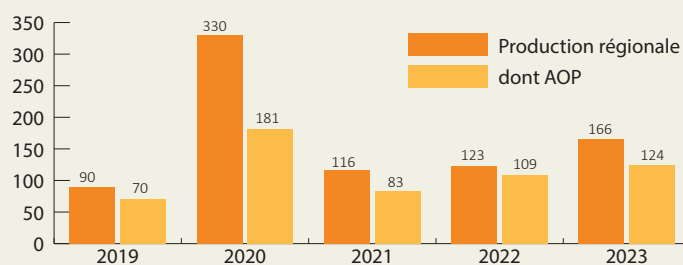
### Volumes produits (en tonnes)

#### Fruits



Sources : Agreste-SAA

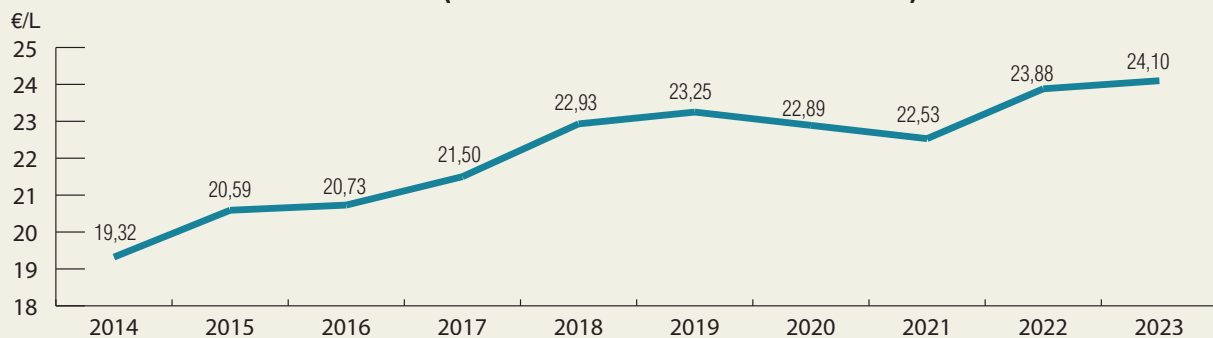
#### Huile



Source : SIDOC

## FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : L'HUILE D'OLIVE AOP

### Prix du litre d'huile d'olive AOP Corse (conditionnement bouteille verre 75 cl)



Source :  
Observatoire  
des prix en GMS  
corses - CRA

# VIGNE

## CONTEXTE

La campagne 2023 a été marquée par de meilleures conditions climatiques que l'an passé : après les inquiétudes liées à un hiver sec, les abondantes pluies de fin de printemps ont permis d'avoir de grandes quantités de raisin. Puis les grosses chaleurs de l'été ont chargé les grappes en sucre, bien qu'une baisse temporaire des températures fin juillet / début août ait compliqué la maturation des fruits. Cependant, cette météo a engendré une pression phytosanitaire importante, avec le développement du mildiou et de l'oïdium. Mais globalement, les vignerons sont parvenus à maîtriser ces maladies cryptogamiques.

## PRODUCTION

Dans ce contexte, la précocité des vendanges, constatée depuis plusieurs années, a été atténuée. Elles ont démarré seulement fin août sur les cépages les plus précoces, soit une quinzaine

de jours plus tard qu'en 2022, pour s'achever mi-octobre afin de répondre aux blocages de maturité des cépages tardifs. Avec ces conditions favorables, les rendements ont été en forte hausse lors de cette campagne. Dépassant pour la première fois les 400 000 hectolitres, la production régionale peut être qualifiée d'historique.

## COMMERCIALISATION

Toutes couleurs confondues, les parts de ventes restent stables, 35 % pour la consommation insulaire (avec un pic en saison touristique), 45 % partent vers le continent et 20 % à l'exportation.

En rosé, le millésime 2021 est encore bien présent en GMS. Conjugué à une baisse de consommation et une récolte importante en 2023, le commerce de cette gamme de vins se tend.



### Nombre de déclarations de récolte

2019	2020	2021	2022	2023
291	293	297	281	295

Source : DGDDI



### Surfaces productives (en ha)

2019	2020	2021	2022	2023
6 003	6 048	6 040	5 881	6 115
<i>dont AOP</i>				
2 978	3 057	3 126	3 132	3 103
<i>dont IGP</i>				
2 824	2 767	2 709	2 497	2 742
<i>dont sans IG</i>				
201	224	205	252	270

Source : Agreste-SAA



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	84	85	99	103	112
Surfaces (ha) y c. en conversion	1 689	1 721	1 946	2 138	2 219

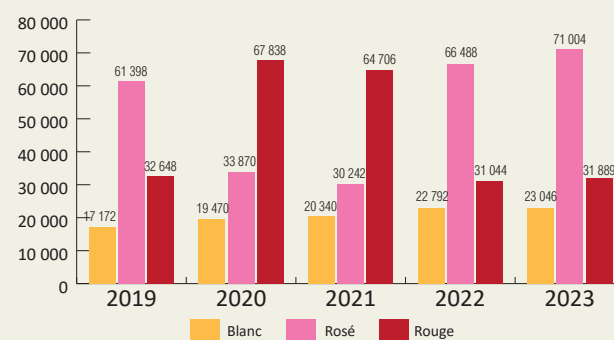
Source : Agence bio

### Volumes produits (en hl)

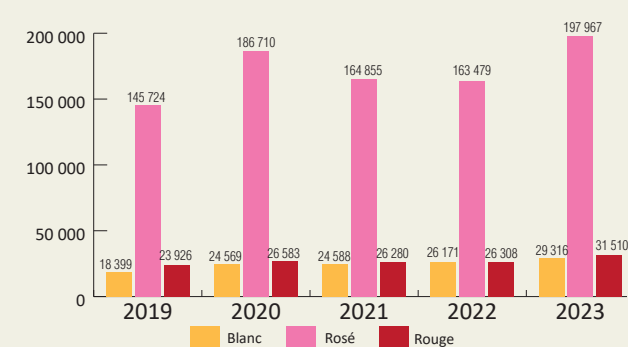
Production totale 2023 :

AOP : 125 939 hl – IGP : 258 793 hl – sans IG : 34 387 hl

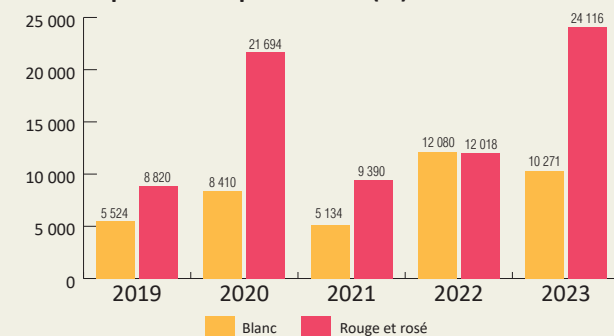
#### AOP : production par couleur (hl)



#### IGP : production par couleur (hl)



#### Sans IG : production par couleur (hl)



Sources : Agreste-SAA / DGDDI



## PRODUCTION EN AOP

### Superficie par appellation (en ha)

	2019	2020	2021	2022	2023
Patrimonio	428	421	451	415	419
Ajaccio	257	259	272	266	264
Muscato du Cap Corse	56	41	46	45	44
Calvi	307	274	264	274	265
Coteaux du Cap Corse	32	33	33	27	22
Porto-Vecchio	85	94	83	86	87
Figari	145	150	159	155	162
Sartène	224	256	253	238	228
Vin de Corse	1 444	1 529	1 564	1 627	1 613
<b>Total</b>	<b>2 977</b>	<b>3 057</b>	<b>3 126</b>	<b>3 131</b>	<b>3 103</b>

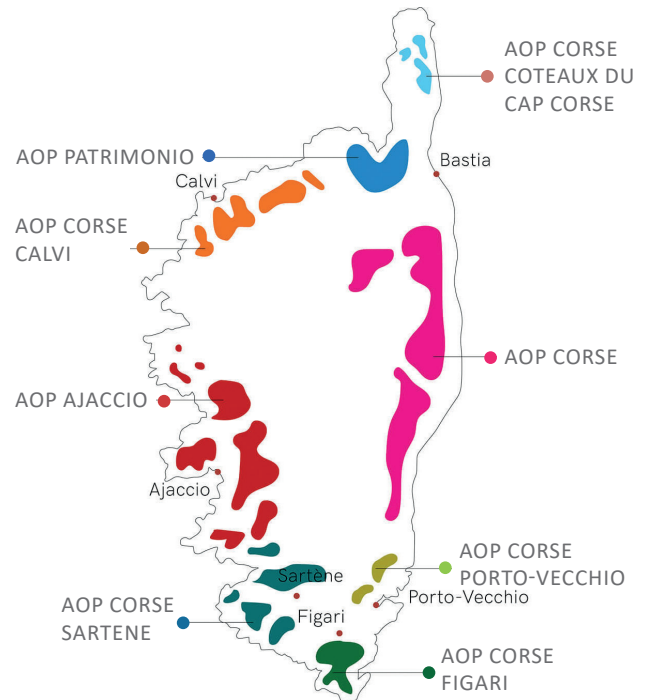
Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

### Production par appellation (en hl)

	2019	2020	2021	2022	2023
Patrimonio	15 115	14 692	14 158	14 067	13 799
Ajaccio	7 335	8 150	6 845	7 231	8 318
Muscato du Cap Corse	740	489	789	626	558
Calvi	7 783	8 826	8 693	7 745	7 990
Coteaux du Cap Corse	975	959	1 107	950	951
Porto-Vecchio	2 507	2 914	2 503	3 014	2 625
Figari	4 581	5 945	3 364	5 838	5 270
Sartène	7 621	10 030	8 121	9 072	9 609
Vin de Corse	64 561	69 104	69 707	71 781	76 819
<b>Total</b>	<b>111 218</b>	<b>121 109</b>	<b>115 288</b>	<b>120 324</b>	<b>125 939</b>

Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

### Les AOP corses



### DISPONIBILITÉ PAR SIGNE DE QUALITÉ

= stocks des années antérieures + production de l'année

	2019	2020	2021	2022	2023
AOP	180 889	198 258	194 609	194 044	197 720
IGP/VDP	277 963	297 092	282 305	275 607	311 457
VSIG/VDT	46 723	63 189	41 794	40 068	51 234
<b>Disponibilités totales</b>	<b>505 575</b>	<b>558 539</b>	<b>518 708</b>	<b>509 719</b>	<b>560 412</b>

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

# FRUITS D'ÉTÉ



## CONTEXTE

Lors de cette campagne, une pression sanitaire équivalente à la saison précédente a été observée. Les principales problématiques restent constantes au fil des saisons : l'augmentation de la pression de cératite sur certains secteurs, de cicadelles vertes sur jeunes plantations ainsi que les fourmis causant des dégâts sur fruits à l'approche de la maturité. Pour ce qui concerne les maladies, la pression d'oïdium a été moyenne à forte selon les parcelles et la sensibilité variétale ; les jeunes plantations sont plus particulièrement touchées. Bien que la prospection de la sharka soit déployée depuis plus de cinq ans, les surfaces à arracher ne diminuent pas ou très peu en cette fin de saison, rendant les exploitations très vulnérables.

## PRODUCTION

Les températures clémentes ont permis à la végétation de démarrer dès fin janvier à mi-février selon les variétés. La floraison s'est déroulée dans des conditions climatiques correctes limitant ainsi les contaminations fongiques. Tout comme la saison précédente, les récoltes ont débuté plus précocement que sur les autres bassins de production du

Sud Est de la France. Les températures élevées ont eu pour conséquence d'accélérer la maturité sur certaines variétés.

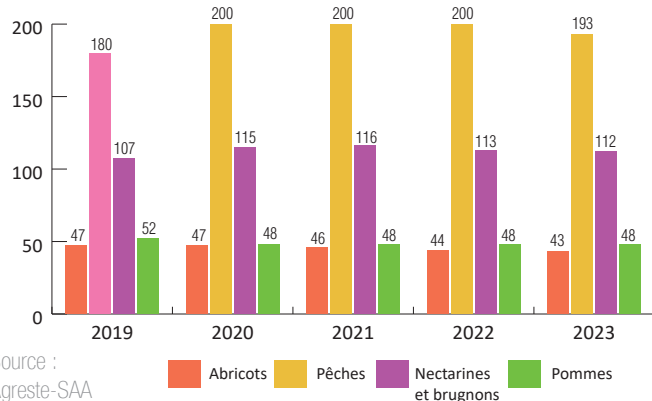
## COMMERCIALISATION

D'après l'observatoire des prix de la Chambre régionale d'agriculture, qui a effectué des relevés entre le 16 mai et le 15 septembre 2023, les pêches et les nectarines corses représentent plus de 80 % des références de ces fruits sur les étals des GMS pour l'ensemble de la période estivale (allant jusqu'à 90 % en août pour les nectarines). Elles sont vendues respectivement à 5,31 €/kg et 5,37 €/kg.

Les abricots corses arrivent sur les étals deux semaines après les abricots d'origine française et représentent plus de 70% des références du produit en juillet et en août (*voir ZOOM*).



### Surfaces productives (en ha)



Source : Agreste-SAA

### Volumes produits (en tonnes)

	2019	2020	2021	2022	2023
Abricots	846	940	602	1 412	1 409
Pêches	3 600	4 000	4 000	4 000	3 641
Nectarines et brugnon	1 944	2 300	1 757	2 382	2 416
Pommes	2 213	1 920	1 737	2 000	2 184

Source : Agreste-SAA



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	20	13	16	17	15
Surfaces (ha) y c. en conversion	11	3	7	10	4

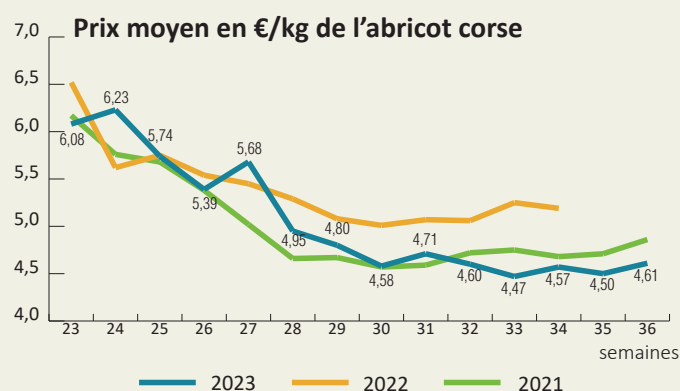
Source : Agence bio



## FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : L'ABRICOT

Avec un prix moyen de 5,04 €/kg, l'abricot corse est le fruit d'été ayant eu la plus forte baisse (-5.6 %) par rapport à 2022. En effet, le prix moyen des pêches est en recul de -3 %. La baisse du prix moyen de la nectarine est plus modérée (-1.6%).

En juillet et en août, l'origine corse des abricots est majoritaire avec 74 et 78 % des références relevées. Les abricots corses arrivent sur les étals deux semaines après les abricots d'origine française. Le prix moyen de l'abricot corse est supérieur au prix moyen des abricots d'origine France (+ 0,34 €/kg), avec des écarts plus importants en début de campagne.



Source : Observatoire des prix en GMS corses - CRA

# MARAÎCHAGE



## CONTEXTE

Le printemps, plutôt pluvieux, a favorisé dès le début des plantations l'apparition de maladies comme le mildiou et l'oïdium. Une grosse pression de pucerons a été répertoriée sur l'ensemble des cultures. S'en est suivi un été très chaud et sec, marqué par plusieurs périodes caniculaires. Une explosion de papillons, notamment *Helicoverpa armigera*, a été remarquée tout au long de l'été et sur toutes cultures confondues. Les températures élevées, couplées à une forte humidité, ont entraîné une pression importante des maladies jusqu'à la fin du mois de septembre.

Des dégâts importants de chenilles de noctuelles *Helicoverpa armigera* auront ponctué toute la saison. On notera cependant cette année, une diminution des punaises.

## PRODUCTION

La quantité de tomates récoltées dépasse pour la deuxième année consécutive les 7 000 tonnes, en dépit d'une légère baisse des surfaces. Les volumes de pastèques repartent à la hausse, grâce à la progression des surfaces. La production de melons est en recul constant, surfaces (-50 hectares en cinq ans) et récoltes (- 900 tonnes par rapport à 2019) confondues.



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	82	88	97	98	92
Surfaces (ha) y c. en conversion	156	178	109	102	93

Source : Agence bio

## COMMERCIALISATION

Dès le mois de mai, la courgette est présente dans les GMS corses, le prix de vente moyen atteint pour la saison 3,07 €/kg. Pour la tomate, les prix de vente en GMS accusent des baisses importantes par rapport à 2022, quelle que soit la variété (cœur de bœuf : -9,4 %, ronde : -11 %).

Les prix du melon en GMS se situent tout au long de la campagne 2023 au-dessus des deux précédentes. Supérieurs à 4 €/kg à leur arrivée sur les étals, puis aux alentours de 3,30 €/kg en fin de saison, ils restent fermes au cœur de l'été, entre 3,60 et 3,70 €/kg (voir ZOOM)

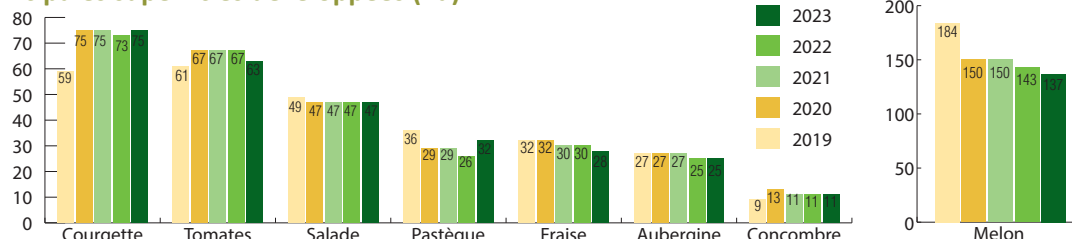
## Volumes produits (en tonnes)

	2019	2020	2021	2022	2023
Tomates	5 180	5 600	5 600	7 215	7 541
Melon	3 680	3 024	3 024	2 881	2 761
Courgette	1 180	1 500	1 500	1 460	1 500
Pastèque	1 620	1 160	1 160	1 040	1 280
Salade	1 186	1 137	1 137	1 137	1 046
Fraise	867	920	872	906	920
Concombre	665	760	715	615	659
Aubergine	518	675	524	491	479

Sources : Agreste-SAA



## Principales superficies développées (ha)



Sources : Agreste-SAA

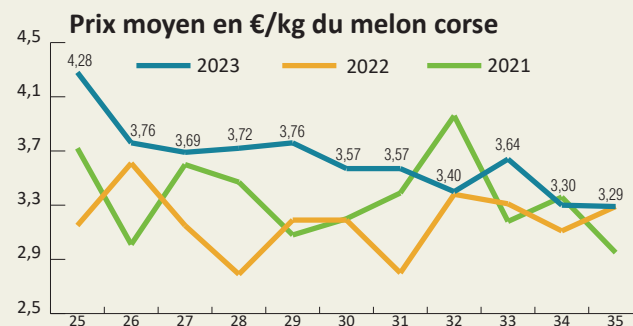


## FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : LE MELON

Le prix moyen des melons d'origine Corse poursuit sa hausse depuis 2020, atteignant 3,72 €/pièce en 2023, soit une hausse de 3 % par rapport à 2022.

Au cours de la campagne, le prix hebdomadaire est relativement stable et sans à-coups, contrairement aux campagnes précédentes où ont alternés surproduction et pénurie de produit.

En mai, les melons proviennent essentiellement du Maroc (et non plus d'Espagne comme la campagne précédente), avec un prix moyen de 3,35 €/pièce. Le melon marocain n'est plus présent lorsque la production locale arrive sur le marché. En saison, le principal concurrent du melon Corse est le melon d'origine France, avec un prix moyen inférieur de 0,46 €/pièce.



Source : Observatoire des prix en GMS corses - CRA

# CHÂTAIGNE



## CONTEXTE

La saison a été plus tardive avec une dizaine de jours de décalage par rapport à une année standard. Le *Torymus*, insecte ravageur du Cynips, désormais très bien installé dans l'île, se développe en fonction de la présence du nuisible. Un équilibre est installé entre le ravageur et le prédateur. Il reste toutefois quelques petites zones impactées.

## PRODUCTION

La récolte 2023 est similaire à celle de la campagne précédente. Il existe cependant de fortes disparités selon les microrégions, liées à la sécheresse (toutefois moins importante qu'en 2022), engendrant des différences de calibres et donc de volumes récoltés. Dans le Niolu, en Castagnicia sur le versant San-Lorenzo, la récolte est correcte, moyenne sur le territoire d'Orezza et moins bonne du côté de Cuttoli.

Pour la farine de châtaigne en AOP, c'est une année moyenne en quantité mais avec une qualité toujours tirée vers le haut grâce à son cahier des charges.

## COMMERCIALISATION

En revanche, la reconquête du marché, après dix années avec peu de volume, est compliquée. Les habitudes de consommation de farine de châtaigne se perdent peu à peu et les débouchés auprès des industriels sont difficiles à réactiver. Les acheteurs ayant dû trouver d'autres fournisseurs, notamment en Italie avec des prix plus compétitifs, ils sont dorénavant plus complexes d'accès pour la production corse.



### Les producteurs

Nombre d'opérateurs de la filière

2019	2020	2021	2022	2023
85	87	92	98	100
<i>dont nombre de déclarations de récolte en AOP</i>				
69	72	74	81	53
<i>dont nombre de transformateurs en AOP</i>				
nd	49	54	57	63

nd : non disponible  
Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa



### Surfaces productives (en ha)

2019	2020	2021	2022	2023
1 380	1 390	1 385	1 450	1 470
<i>Surfaces totales AOP</i>				
696	708	725	751	792
<i>dont surfaces productives en AOP</i>				
633	644	624	604	659

Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa



### Prix moyen départ station

Farine de châtaigne AOP, commerces

2019	2020	2021	2022	2023
19 €/kg	20 €/kg	20 €/kg	20 €/kg	20 €/kg

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa

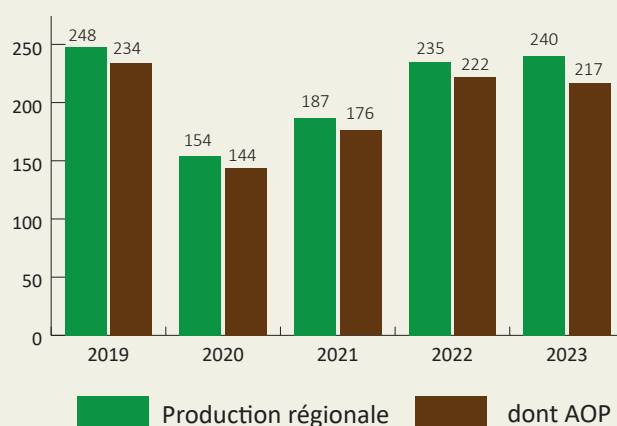


	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	54	56	58	54	55
Surfaces (ha) y.c. en conversion	918	958	1 362	947	1 069

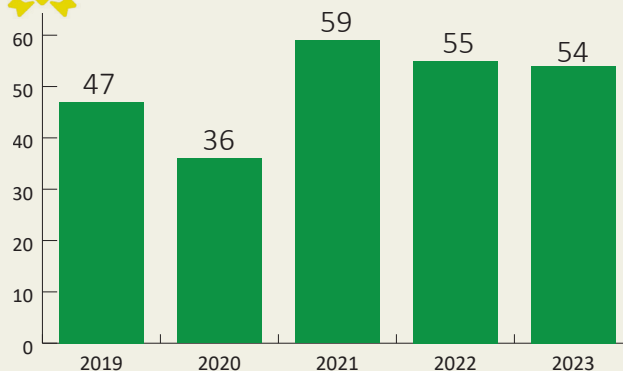
Source : Agence bio

## Volumes produits (en tonnes)

### Fruits



### Farine AOP



Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa

# AUTRES FRUITS À COQUE



## NOISETTE

Les vieux vergers, non irrigués, ont souffert de la sécheresse. L'irrigation des nouveaux vergers a permis d'avoir de meilleurs volumes. Les pluies ont favorisé la croissance des fruits, avec un goût prononcé.

Le changement climatique a pour conséquence une avancée de la récolte, réalisée mi-août. La production régionale, globale comme IGP, accuse une baisse de plus de 20 % en un an. Particulièrement impactée, la récolte IGP est similaire à celle de 2019, alors que le verger sous signe de qualité a crû de 60 % dans l'intervalle (39 à 63 hectares).

Quantité et qualité ont malgré tout été impactées par la punaise diabolique, difficile à éradiquer et rendant une partie de la récolte invendable, avec des noisettes piquées impropres à la consommation.



### Les producteurs

Habilités IGP « Noisette de Cervione »

2019	2020	2021	2022	2023
20	21	22	24	26

Source : APRODEC



### Surfaces productives (en ha)

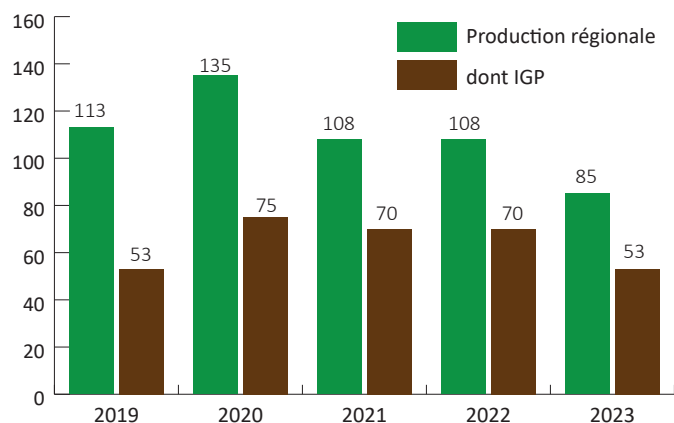
2019	2020	2021	2022	2023
146	130	130	145	150

Dont IGP

39	39	52	57	63
----	----	----	----	----

Sources : Agreste-SAA – APRODEC

### Evolution du tonnage total



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	24	25	26	26	27
Surfaces (ha) y c. en conversion	52	61	71	83	89

Source : Agence bio

## AMANDE

Avec 39 producteurs, dont 20 adhérents Corsicamandes, la filière a toujours du mal à se développer, par manque de casserie en Corse.

Les surfaces productives ont été réduites de près d'un quart en quatre ans, pour beaucoup des vergers à l'abandon qui ne sont dorénavant plus pris en compte.

En 2023, la récolte d'amandes accuse une forte baisse, due aux effets conjugués d'une floraison moins intense et d'une forte pression d'un champignon parasite, le *fusicocom*.

Le développement de la filière amande en région Sud a fait émerger de nouveaux metteurs en marché sur le continent qui concurrencent d'autant plus la production insulaire.



### Les producteurs

Adhérents GIE Corsicamandes

2019	2020	2021	2022	2023
30	25	26	19	20

Source : GIE Corsicamandes

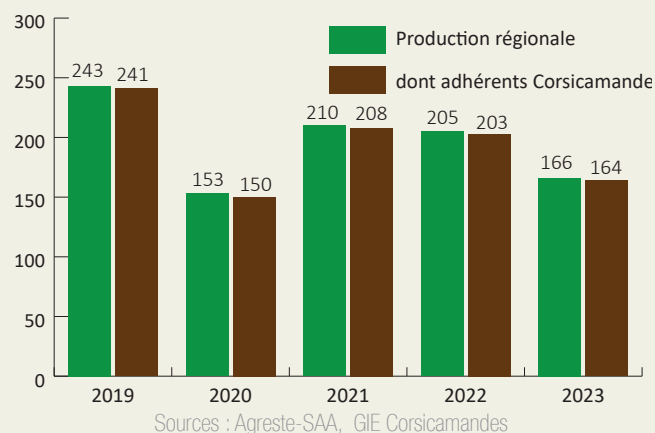


### Surfaces productives (en ha)

2019	2020	2021	2022	2023
289	240	260	225	222

Source : Agreste-SAA

### Evolution du tonnage total



	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	15	12	11	9	11
Surfaces (ha) y c. en conversion	74	72	67	55	73

Source : Agence bio

# FOURRAGE ET CÉRÉALES



## RENDEMENTS DES PRAIRIES DE PRINTEMPS

Après un hiver et un début de printemps très secs, les pluies sont arrivées tardivement mais ont été abondantes jusqu'à fin juin. Cela a compliqué la récolte de foin, la première coupe ayant été repoussée d'un mois, ce qui a conduit beaucoup d'exploitants à effectuer une coupe en moins. La qualité a aussi été affectée, par l'humidité et le séchage difficile des foins.

été tardifs voire annulés : certains exploitants ont préféré optimiser leurs parcelles en faisant pâturer les animaux plutôt que de récolter le foin.

## RENDEMENTS DES PRAIRIES D'ÉTÉ/AUTOMNE

Déficit pluviométrique en Corse-du-Sud, sécheresse en Haute-Corse (particulièrement en Plaine Orientale), multiples épisodes venteux qui ont d'autant asséché des sols déjà peu humides et retardé la pousse d'herbe, telles sont les conditions difficiles de cette campagne d'été/automne. Hors production irriguée, les semis d'octobre ont

## CÉRÉALES

Hormis pour le maïs, la campagne 2023 a présenté de faibles rendements pour les céréales. Associée à une diminution des surfaces pour les blés et l'orge, cela a conduit à des chutes de production sur un an de 17 % pour l'avoine et le triticale et jusqu'à plus de 50 % pour le blé dur et le blé tendre.



### Surfaces (superficies développées en ha)

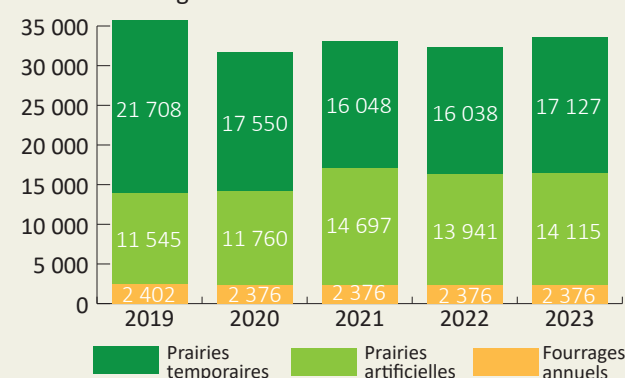
Cultures fourragères		2020	2021	2022	2023
Fourrages annuels	2A	110	110	110	100
	2B	550	550	550	560
	<b>CORSE</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>660</b>
Prairies artificielles	2A	100	150	130	165
	2B	1 580	1 980	2 000	1 920
	<b>CORSE</b>	<b>1 680</b>	<b>2 130</b>	<b>2 130</b>	<b>2 085</b>
Prairies temporaires	2A	565	620	640	635
	2B	2 360	2 100	2 200	2 300
	<b>CORSE</b>	<b>2 925</b>	<b>2 720</b>	<b>2 840</b>	<b>2 935</b>
<b>Total cultures fourragères</b>	2A	775	880	880	900
	2B	4 490	4 630	4 750	4 780
	<b>CORSE</b>	<b>5 265</b>	<b>5 510</b>	<b>5 630</b>	<b>5 680</b>

Surfaces toujours en herbe (STH)		2020	2021	2022	2023
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	2A	15 500	15 280	15 240	15 070
	2B	15 630	15 830	15 200	14 600
	<b>CORSE</b>	<b>31 130</b>	<b>31 110</b>	<b>30 440</b>	<b>29 670</b>
STH peu productives (parcours, landes)	2A	54 700	54 649	54 649	54 995
	2B	102 223	102 323	102 323	102 925
	<b>CORSE</b>	<b>156 923</b>	<b>156 972</b>	<b>156 972</b>	<b>157 920</b>
<b>Total STH</b>	2A	70 200	69 929	69 889	70 065
	2B	117 853	118 153	117 523	117 525
	<b>CORSE</b>	<b>188 053</b>	<b>188 082</b>	<b>187 412</b>	<b>187 590</b>

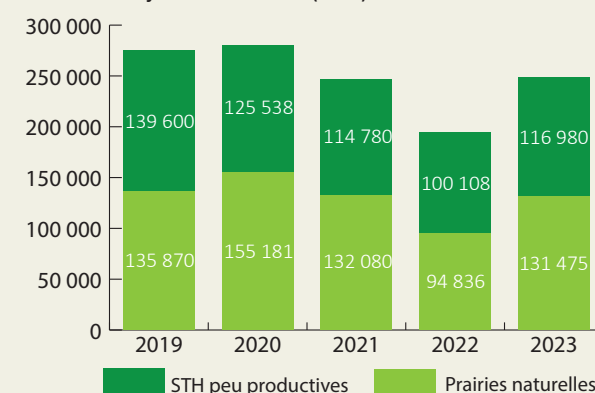
Céréales	2019	2020	2021	2022	2023
Blé tendre	98	72	99	83	63
Blé dur	15	15	15	15	10
Orge/escourgeon	342	398	350	399	330
Avoine	47	40	40	40	50
Maïs grain irrigué	579	515	398	396	380
Triticale	178	126	186	173	198

## Production de matière sèche (en tonnes)

### Cultures fourragères



### Surfaces toujours en herbe (STH)



## Production de céréales (en quintaux)

	2019	2020	2021	2022	2023
Blé tendre	3 920	2 520	6 435	5 395	2 520
Blé dur	600	525	975	975	400
Orge/escourgeon	13 680	13 930	19 250	21 945	13 200
Avoine	1 410	1 200	1 200	1 200	1 000
Maïs grain irrigué	69 480	61 800	47 750	39 600	43 700
triticale	7 120	5 040	10 230	9 515	7 920

Source : Agreste-SAA



Source : Agreste-SAA

	2019	2020	2021	2022	2023
Producteurs	42	50	66	73	75
Surfaces fourragères hors STH (ha) y c. en conversion	558	1 086	1 233	1 065	900

Source : Agence bio



# PRODUCTIONS ANIMALES

## CONTEXTE GÉNÉRAL

La campagne 2023 a été particulièrement difficile pour les éleveurs ovins. L'indice IPAMPA, qui mesure les prix d'achat des moyens de production agricole (Cf. Économie page 6), a atteint des sommets. Cela traduit une inflation importante sur des postes clés comme l'énergie, l'alimentation du bétail et les engrais, d'autant plus majorés en Corse par le surcoût du transport.

En parallèle, la région a été confrontée à une troisième année consécutive de sécheresse, aggravant le déficit hydrique, qui a particulièrement impacté la pousse d'herbe en début de campagne laitière. Les surfaces pastorales productives, toujours restreintes, limitent également les éleveurs dans leur objectif d'autonomie alimentaire du bétail.

## CONTEXTE SANITAIRE

A l'automne, plusieurs foyers de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) de sérotype 8 ont été découverts notamment en Corse du Sud, entraînant des pertes importantes, des problèmes de mise bas, de comorbidités, et une perte du potentiel génétique. Un dispositif d'aide destiné à remédier aux pertes causées a

été validé par le Conseil Exécutif de Corse en fin d'année, sur proposition du président de l'ODARC.

A la même période, des poussées spectaculaires d'ecthyma contagieux ont été signalées sur la région. Cette pathologie, bien connue et relativement fréquente chez les petits ruminants, est très résistante dans le milieu extérieur et peut persister plusieurs mois sur les animaux malades.

## PRODUCTION

Bien que le prix du lait ait augmenté en 2023, cela n'a pas permis d'améliorer la rentabilité des exploitations. En pleine saison estivale, la vente de fromage corse a été fortement impactée suite à la mise en évidence d'une contamination par *listeria monocytogenes* (responsable de la listériose) sur certains produits affinés à pâtes molles et pâtes pressées.

La quantité de lait importé, bien que moins importante que sur les trois dernières années, est d'un peu plus de 61 000 hl. La valeur, et plus généralement la production du Brocciu, en augmentation ces deux dernières années, se stabilise. Cela s'explique notamment par l'épisode de fièvre catarrhale en fin d'année.



### Les détenteurs déclarés

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Corse</b>	<b>565</b>	<b>579</b>	<b>565</b>	<b>473</b>	<b>463</b>
dont mixtes (ovins/caprins)	79	77	80	85	82
2A	240	257	247	203	197
2B	325	322	318	270	266

Source : IPG 2A et 2B

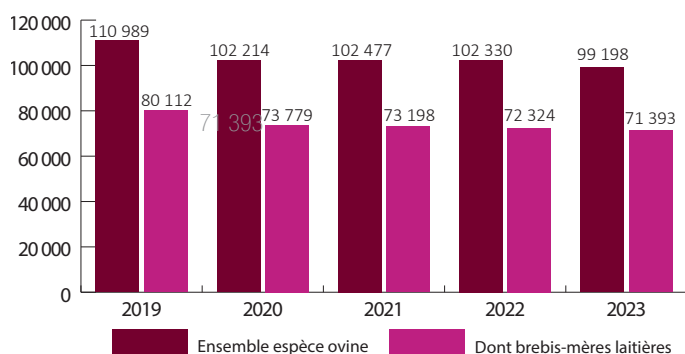


### Les effectifs ovins fin 2023

	2A	2B	Corse
<b>Agnelles</b>	<b>4 103</b>	<b>12 430</b>	<b>16 533</b>
Brebis-mères (y c. réforme)	18 650	56 500	<b>75 150</b>
dont brebis laitières	17 718	53 675	<b>71 393</b>
Autres ovins (y c. béliers)	1 865	5 650	<b>7 515</b>
<b>Ensemble espèce ovine</b>	<b>24 618</b>	<b>74 580</b>	<b>99 198</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel

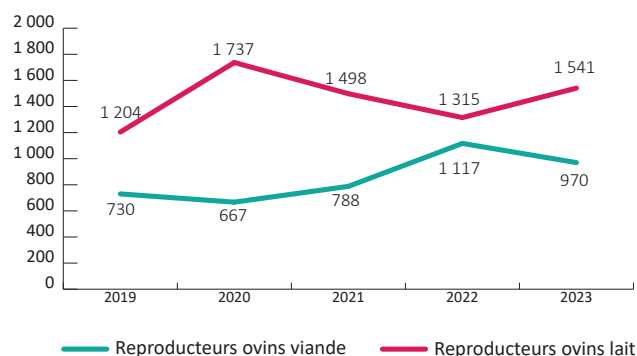


Sources : Agreste-SAA

### Elevages ovins biologiques\* en 2023

	2A	2B	Corse	
Lait	<b>Eleveurs</b>	8	3	<b>11</b>
	<b>Reproducteurs</b>	1 026	515	<b>1 541</b>
Viande	<b>Eleveurs</b>	10	5	<b>15</b>
	<b>Reproducteurs</b>	711	259	<b>970</b>

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Exploitants lait	9	11	9	10	11
Exploitants viande	9	12	16	16	15

Source : Agence bio

\* y compris en conversion



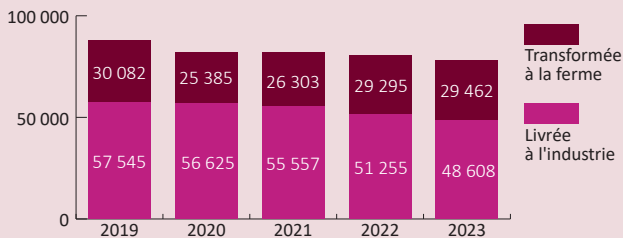
## LAIT

### Structure de la production en 2023 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	2 512	46 096	48 608
Lait pour la transformation à la ferme	16 618	12 844	29 462
<b>Production totale</b>	<b>19 130</b>	<b>58 940</b>	<b>78 070</b>

Sources : Agreste-SAA

### Evolution de la production de lait en hectolitres



Source : Agreste-SAA

### Lait de brebis - provenance hors Corse (en hl)

2019	2020	2021	2022	2023
40 400	38 800	55 100	64 460	61 090

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



### Prix du litre de lait de brebis

Prix moyen payé au producteur en euro HT

2019	2020	2021	2022	2023
1,31 €/l	1,34 €/l	1,34 €/l	1,38 €/l	1,51 €/l

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

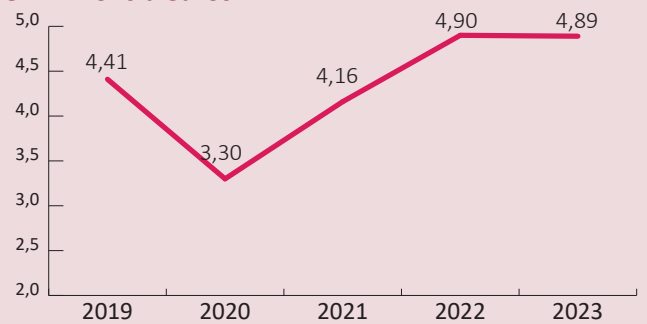


## AOP BROCCIU

### Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2019	2020	2021	2022	2023
Fermiers	131	130	142	142	127
Laitiers	15	15	13	13	13
Apporteurs	297	294	226	211	204
<b>Total</b>	<b>443</b>	<b>439</b>	<b>381</b>	<b>366</b>	<b>344</b>

### Valeur de la production de Brocciu AOP en millions d'euros



Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) et/ou de chèvre

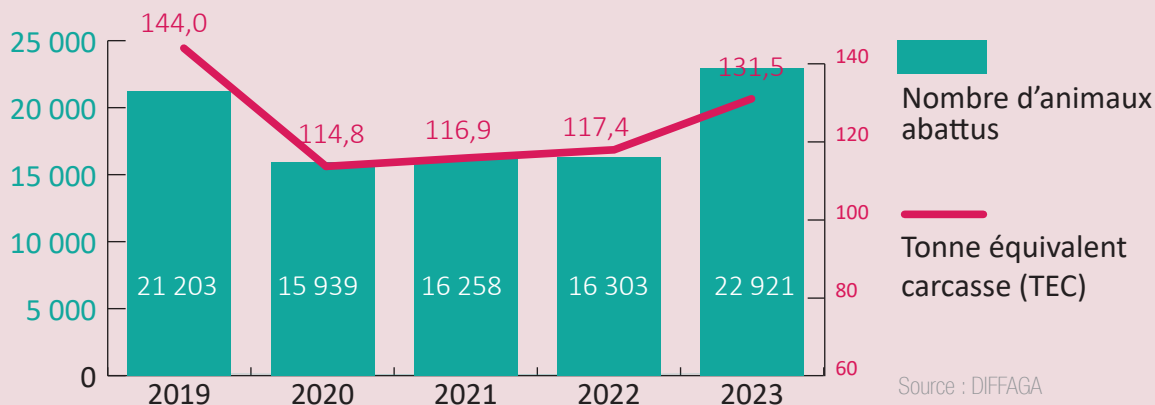
Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu



## VIANDE

### Données d'abattoir

#### Evolution du nombre d'ovins abattus



Source : DIFFAGA

# CAPRIN

## CONTEXTE GÉNÉRAL

La filière caprine a également été marquée par de nombreuses difficultés en 2023, similaires à celles des éleveurs ovins. De nombreux producteurs élèvent des races exogènes et sont particulièrement sensibles à la hausse des coûts liés à l'alimentation du bétail. De plus, les pluies, tardives, ont limité la production de fourrage sur les exploitations, accentuant la dépendance aux intrants.

Les différentes problématiques, qu'elles soient économiques, climatiques ou sanitaires, ont rendu la situation des éleveurs caprins particulièrement préoccupante.



### Les détenteurs déclarés

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Corse</b>	<b>388</b>	<b>393</b>	<b>403</b>	<b>322</b>	<b>286</b>
dont mixtes (ovins/caprins)	79	77	80	85	82
2A	147	148	152	112	106
2B	241	245	251	210	180

Source : IPG 2A et 2B

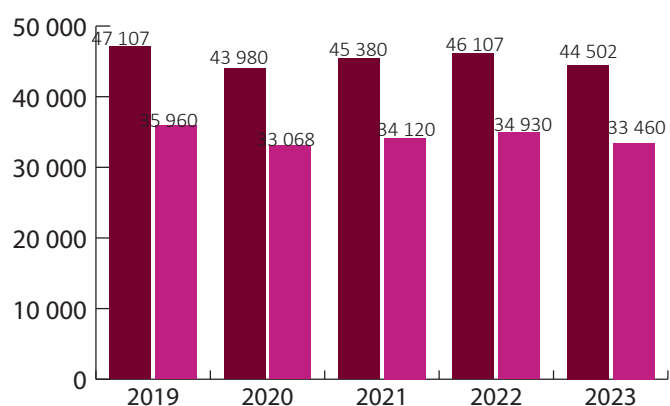


### Les effectifs caprins fin 2023

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 406	5 290	<b>7 696</b>
Chèvres-mères	10 460	23 000	<b>33 460</b>
Autres caprins (y c. boucs)	1 046	2 300	<b>3 346</b>
<b>Ensemble espèce caprine</b>	<b>13 912</b>	<b>30 590</b>	<b>44 502</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



■ Ensemble espèce caprine ■ Dont chèvres-mères

Sources : Agreste-SAA

## CONTEXTE SANITAIRE

Un cas de tuberculose a été détecté en élevage caprin courant septembre, provoquant une grande inquiétude au sein de la filière. En effet, lorsqu'un cas est identifié, il y a un risque d'abattage total du troupeau. Cela représente une menace majeure pour les éleveurs, en particulier ceux qui produisent du fromage au lait cru, car ils seraient contraints d'apporter le lait en laiterie pour pasteurisation, entraînant une perte de valeur et des pertes financières considérables. D'autre part, il est très compliqué de reconstituer un troupeau de chèvres corses, s'agissant d'une race à très faible effectif.

## PRODUCTION

En 2023, le volume de lait de chèvre collecté a chuté de 22,5 %, enregistrant la première baisse depuis 2014, conséquence également de l'absence de reprises d'exploitations suite à des départs à la retraite ou des arrêts d'activité. Cette baisse a mis fin à deux ans d'autosuffisance, obligeant à importer du lait d'autres bassins dans des proportions nettement supérieures aux années passées. En outre, la filière a elle aussi été impactée par l'épisode de contamination par listeria de certains fromages pendant l'été.

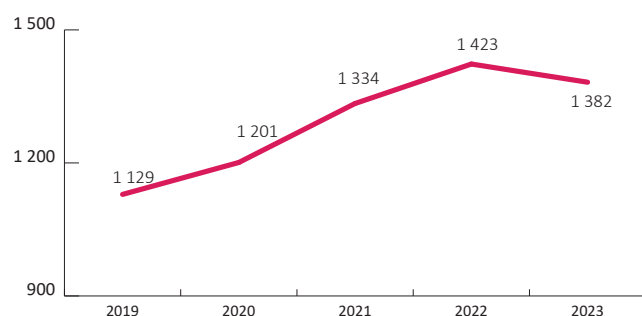
Après le retour l'an passé à 1 euro, le prix moyen du litre de lait payé au producteur est à nouveau en hausse cette année pour atteindre celui de 2020.



### Elevages caprins biologiques\* en 2023

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
<b>Reproducteurs</b>	<b>382</b>	<b>1000</b>	<b>1 382</b>

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

Année	2018	2019	2020	2022	2023
Nombre de producteurs	8	10	14	13	12

Source : Agence bio

\* y compris en conversion



## LAIT

### Structure de la production en 2023 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	754	15 134	15 888
Lait pour la transformation à la ferme	14 966	19 436	34 402
<b>Production totale</b>	<b>15 720</b>	<b>34 570</b>	<b>50 290</b>

Sources : Agreste-SAA

### Lait de chèvre - provenance hors Corse (en hl)

2019	2020	2021	2022	2023
500	401	0	0	5 844

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



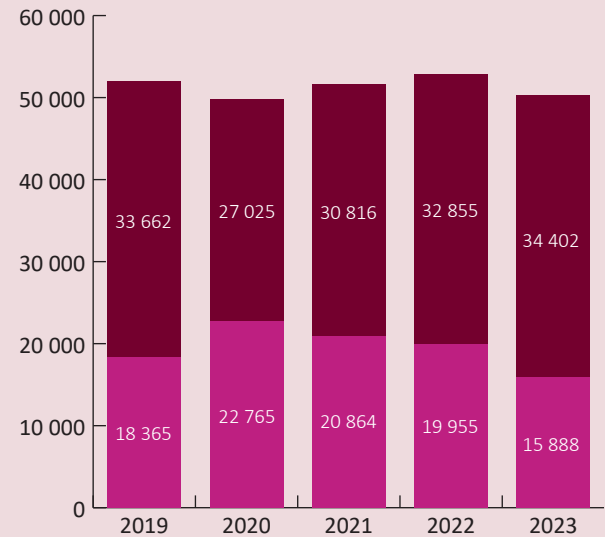
### Prix du litre de lait de chèvre

Prix moyen payé au producteur en euro HT

2019	2020	2021	2022	2023
0,98 €/l	1,08 €/l	0,95 €/l	1,00 €/l	1,08 €/l

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

### Evolution de la production de lait en hectolitres



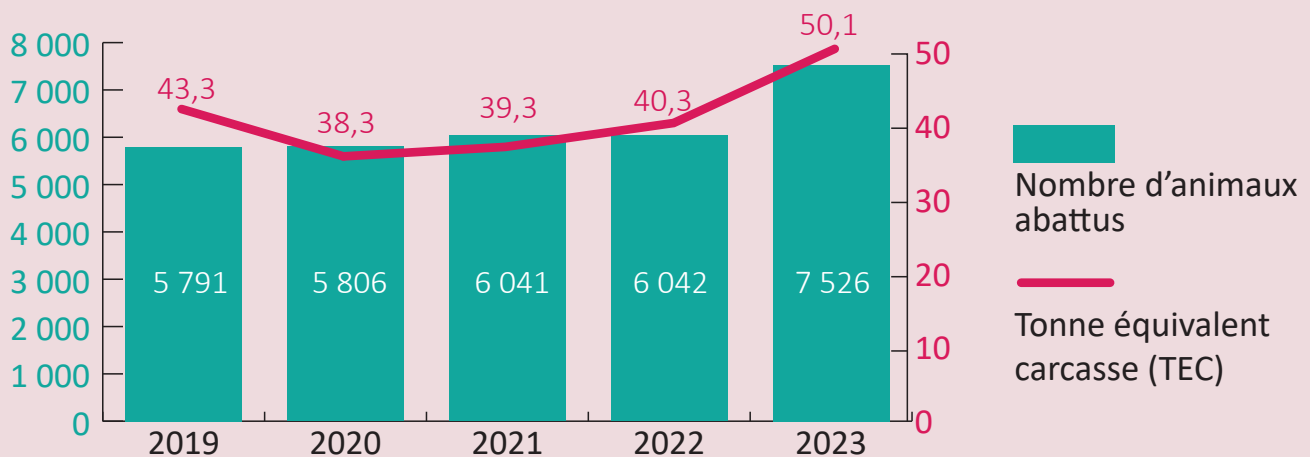
Source : Agreste-SAA



## VIANDE

### Données d'abattoir

#### Evolution du nombre de caprins abattus



Source : DIFFAGA

# PORCIN

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Une stabilisation du cheptel porcin semble se profiler après plusieurs années de forte croissance. En Agriculture Biologique, le nombre de truies mères a lui plus que triplé depuis 2019. Le marché des charcuteries, sous AOP ou non, est toujours porteur grâce à un réseau de circuit court très présent. Cela permet aux producteurs de compenser la concurrence industrielle, représentant une grande partie des volumes mis sur le marché.

## CONTEXTE SANITAIRE

La filière se prépare à lutter contre la Peste Porcine Africaine (PPA). En effet, un premier foyer domestique de PPA de génotype II (nouvelle souche) a été détecté en Sardaigne, désormais atteinte par la souche d'Europe de l'Est, confirmant ainsi la menace que représente la circulation de produits contaminés. Cette émergence peut s'expliquer par le transport de denrées d'origine animale, l'activité humaine représentant le

risque majeur de contamination à moyenne ou longue distance. Face aux dangers de cette maladie, entre autres, des formations de biosécurité à destination des éleveurs ont été organisées tout au long de l'année. En complément, un appel à projets a été mis en place par l'ODARC, afin d'accompagner les exploitations d'élevage disposant d'un atelier de production porcine dans la réalisation des investissements de biosécurité.

## PRODUCTION

Depuis 2019, la production de Lonzu et de Coppa sous AOP connaît une légère augmentation. Cependant, le volume produit n'est pas optimal par rapport au potentiel, compte tenu du nombre de producteurs actifs. Cet écart peut notamment s'expliquer par les cahiers des charges peut être trop stricts, qui limiteraient les productions sous appellations.

Concernant le Prisuttu, la difficulté de maîtrise de fabrication liée entre autre aux conditions climatiques, ainsi que la problématique de l'itinéraire technique de l'abattage, font chuter le nombre de produits sous AOP.



### Les détenteurs déclarés

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Corse</b>	<b>580</b>	<b>609</b>	<b>644</b>	<b>656</b>	<b>640</b>
2A	318	332	349	361	349
2B	262	277	295	295	291

Source : IPG 2A et 2B

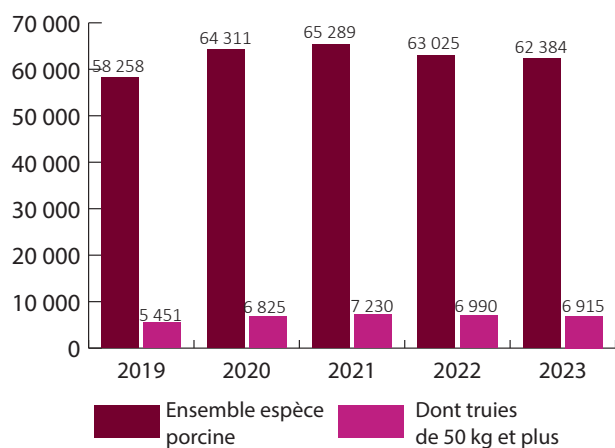


### Les effectifs porcins fin 2023

	2A	2B	Corse
<b>Porcelets</b>	<b>5 262</b>	<b>3 792</b>	<b>9 054</b>
<b>Jeunes porcs de 20 à 50 kg</b>	<b>10 525</b>	<b>7 584</b>	<b>18 109</b>
<b>Truies de 50 kg et plus</b>	<b>4 020</b>	<b>2 895</b>	<b>6 915</b>
<b>Verrats de 50 kg et plus</b>	<b>631</b>	<b>455</b>	<b>1 086</b>
<b>Porcs à l'engrais de 50 kg et plus</b>	<b>15 840</b>	<b>11 380</b>	<b>27 220</b>
<b>Ensemble espèce porcine</b>	<b>36 278</b>	<b>26 106</b>	<b>62 384</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



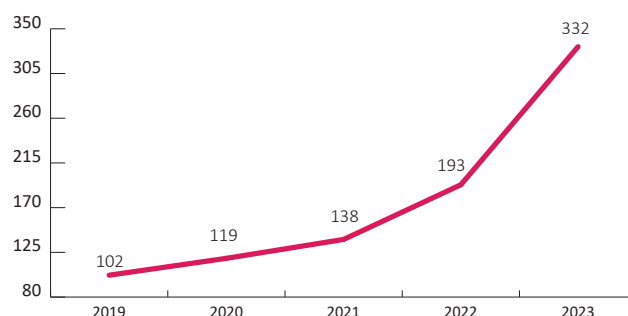
Sources : Agreste-SAA



### Elevages porcins biologiques\* en 2023

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>
<b>Truies mères</b>	<b>218</b>	<b>114</b>	<b>332</b>

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

2019	2020	2021	2022	2023
7	6	9	11	10

Source : Agence bio

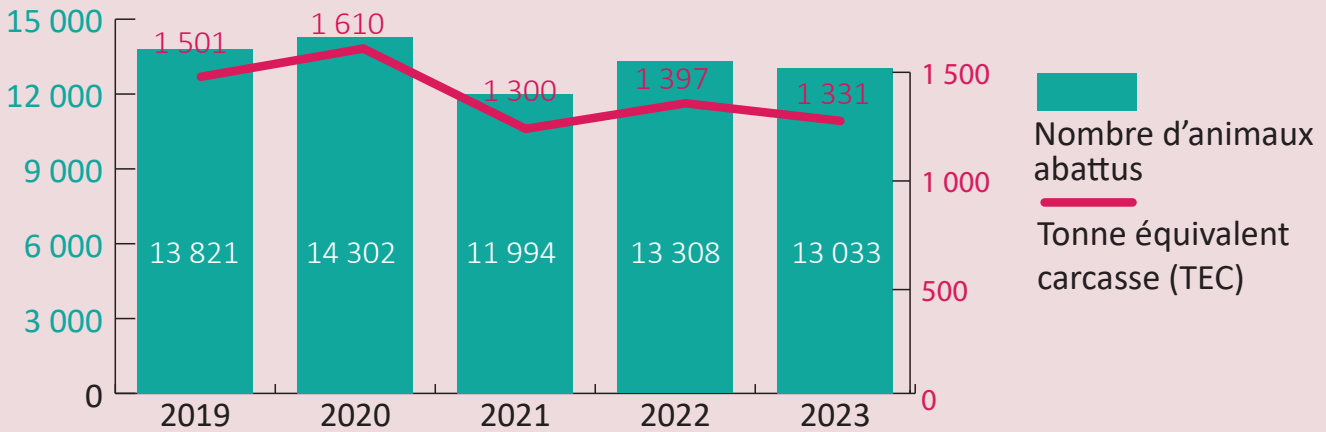
\* y compris en conversion



## VIANDE

### Données d'abattoir

#### Evolution du nombre de porcins abattus



Source : DIFFAGA



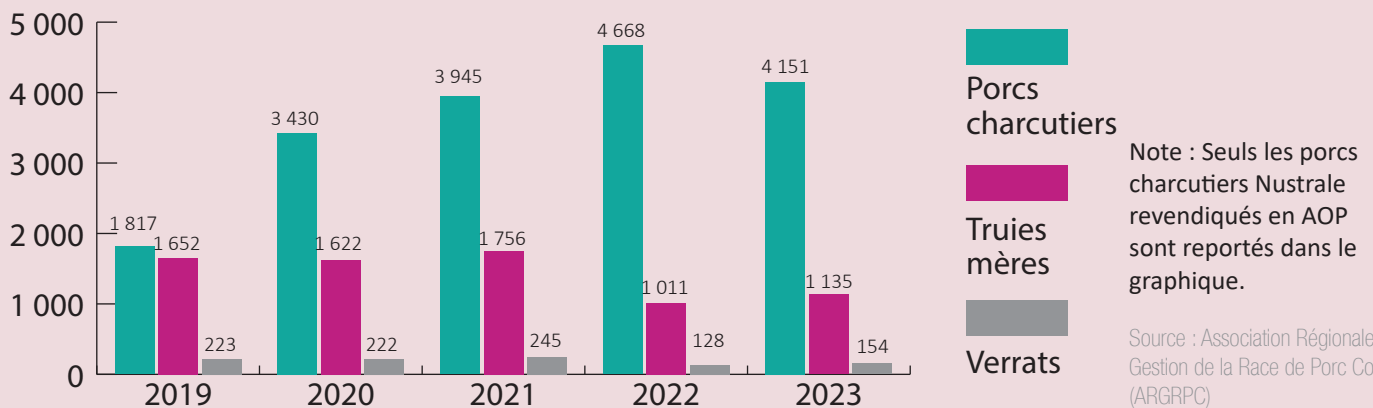
## PRODUCTION EN AOP

### Nombre d'adhérents à l'Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC) et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'adhérents	164	180	177	145	170

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

### Évolution du cheptel porcin en AOP



Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

# BOVIN



## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le cheptel bovin poursuit sa décrue, en passant en 2023 sous la barre des 40 000 têtes de bétail, quand celui-ci était aux alentours de 60 000 en 2019. Il en est de même pour les détenteurs : - 5 % environ cette année, -12 % en 4 ans.

En 2023, la présence d'un bolus intraruminal est devenue un critère d'éligibilité obligatoire pour bénéficier de l'aide aux bovins allaitants en Corse. Une campagne de pose auprès des éleveurs a été organisée et financée par l'État depuis janvier 2023, pour environ 27 000 bêtes concernées sur l'année.

## CONTEXTE SANITAIRE

Même si aucun cas n'a encore été déclaré en Corse, l'arrivée en France de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE), inquiète la filière. Cette maladie infectieuse, très similaire à la FCO, a été détectée dans des élevages bovins du Sud-Ouest de la France. Il faut savoir que les ovins et les caprins sont réceptifs au virus, ce qui accentue le risque de transmission, notamment dans les exploitations multi-filières ou lors de transhumance. En effet, ces derniers peuvent être porteurs mais ne présentent pas de signes cliniques. Il n'existe actuellement aucun vaccin disponible, le traitement est pour l'instant symptomatique.



### Les détenteurs déclarés

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Corse</b>	<b>1 084</b>	<b>1 086</b>	<b>1 056</b>	<b>996</b>	<b>951</b>
2A	449	452	438	426	411
2B	635	634	618	570	540

Source : IPG 2A et 2B

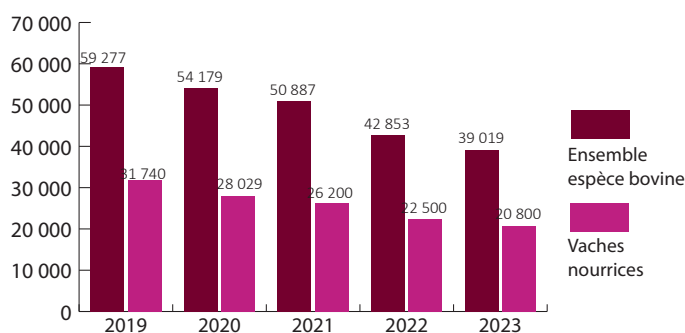


### Les effectifs bovins fin 2023

	2A	2B	Corse
<b>Vaches nourrices</b>	<b>8 200</b>	<b>12 600</b>	<b>20 800</b>
Génisses > 2 ans	1 681	2 520	<b>4 201</b>
Génisses 1 - 2 ans	902	1 512	<b>2 414</b>
Génisses < 1 an	1 558	2 520	<b>4 078</b>
Mâles > 2 ans	820	882	<b>1 702</b>
Mâles 1 - 2 ans	328	504	<b>832</b>
Mâles < 1 an	1 230	1 890	<b>3 120</b>
<b>Veaux de boucherie</b>	<b>738</b>	<b>1 134</b>	<b>1 872</b>
<b>Ensemble espèce bovine</b>	<b>15 457</b>	<b>23 562</b>	<b>39 019</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



Sources : Agreste-SAA

## PRODUCTION

Le nombre de bovins abattus a chuté de plus 16 % en un an. Les causes possibles sont multiples : l'arrêt d'activité de certains éleveurs qui n'ont pas nécessairement trouvé de reprenneur ; le transfert de l'élevage bovin vers d'autres filières, notamment le porc ; ou encore la tendance à la baisse de la consommation de viande. Ce constat, ressenti dans la grande majorité des abattoirs de France, met certaines structures en difficulté économique.

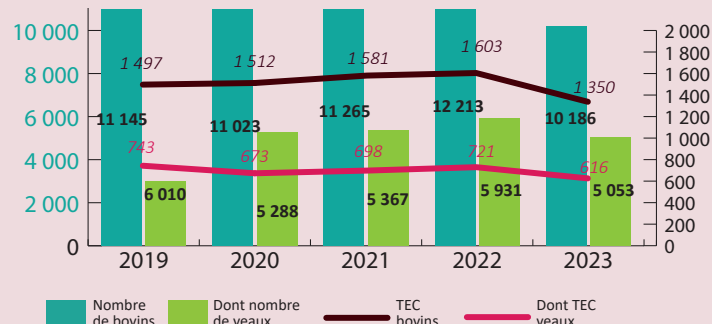
En contrepartie, il est à noter une augmentation constante du nombre de producteurs installés en Agriculture Biologique, reflétant ainsi la volonté de s'inscrire durablement dans une démarche de qualité.



## VIANDE

### Données d'abattoir

#### Evolution du nombre de bovins abattus



Source : DIFFAGA

TEC : tonne équivalent carcasse



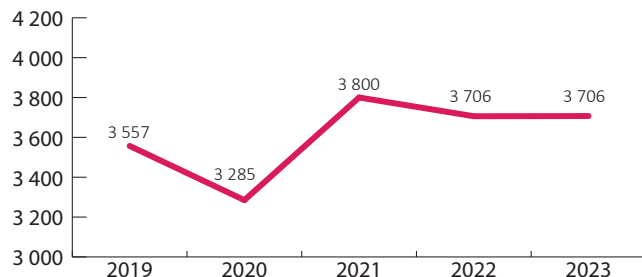
### Elevages bovins biologiques\* en 2023

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>101</b>
<b>Vaches nourrices</b>	<b>1 621</b>	<b>2 086</b>	<b>3 707</b>

#### Evolution du nombre de producteurs

Année	2019	2020	2021	2022	2023
	87	88	96	99	101

#### Evolution du nombre de vaches nourrices



Source : Agence bio

\* y compris en conversion

# APICULTURE



## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le printemps a été favorable en 2023, avec des miellées correctes sur l'ensemble du territoire. Les pluies du mois de juin, insuffisantes, n'ont pas permis d'avoir le rendement escompté pour le miel de châtaigneraie. De plus, la sécheresse estivale ayant entraîné un stress hydrique fort de la végétation, les rendements de miellats du maquis et de miel de maquis d'automne ont été très faibles, ce qui a laissé peu de réserves pour l'hiver. Seul le miel de maquis de printemps a été marqué par une augmentation par rapport à 2022. Les apiculteurs ont ainsi dû faire preuve de vigilance et prévoir le nourrissage nécessaire pour garantir un bon hivernage et limiter les pertes.

## CONTEXTE SANITAIRE

Grâce à des traitements toujours efficaces, la gestion du varroa au niveau régional est satisfaisante. Comme chaque année, l'inquiétude sur l'arrivée d'*Aethina tumida* et du frelon asiatique reste de mise, des plans de surveillance sont à mis en place tout au long de l'année avec les services compétents.

## PRODUCTION

Après trois années consécutives de baisse, la production de miel AOP est en hausse de plus de 18 % en 2023, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 2015. Celle-ci est à mettre en parallèle avec, d'une part, le rendement moyen par ruche qui semble de nouveau repartir à la hausse avec 12,50 kg (11 kg il y a seulement 3 ans) et d'autre part, le nombre de ruches en AOP qui continue de croître avec plus de 22 000 ruches recensées.



### Détenteurs (y compris non agriculteurs)

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Corse</b>	<b>406</b>	<b>445</b>	<b>432</b>	<b>332</b>	<b>317</b>
2A	174	191	209	162	152
2B	232	254	223	170	165

Source : TéléRuchers



### Production et rendement

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de ruches en production	21 199	21 278	22 300	22 800	23 500
Production de miel (t)	312	287	256	251	297
Rendement moyen (kg/ruche/an)	14,7	13,5	11,5	11,0	12,6

Source : Agreste-SAA



	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Apiculteurs</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>19</b>
<b>Ruches y c. En conversion</b>	<b>1 787</b>	<b>1 921</b>	<b>1 819</b>	<b>2 136</b>	<b>2 091</b>
	<b>Apiculteurs</b>	<b>Ruches</b>			
<b>Corse</b>	<b>19</b>	<b>2 091</b>			
2A	5	559			
2B	14	1 532			

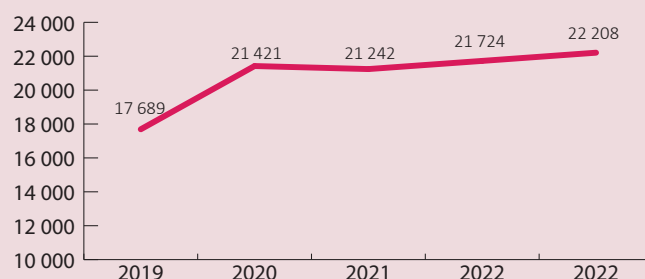
Source : Agence bio



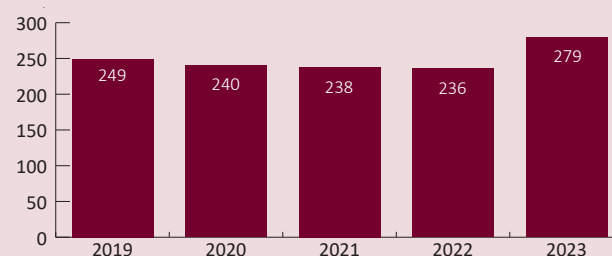
## AOP MIEL DE CORSE

2023	Apiculteurs	Ruches	Production (t)	Rdt moyen (kg/ruche)
<b>Corse</b>	<b>153</b>	<b>22 208</b>	<b>279</b>	<b>12,6</b>
2A	59	8 083	89	11,0
2B	94	14 125	190	13,5

### Evolution du nombre de ruches AOP



### Evolution de la production de miel AOP (tonnes)



### Prix moyen départ exploitation

2019	2020	2021	2022	2023
13,45 €/kg	14,18 €/kg	13,76 €/kg	12,5 €/kg	14,53 €/kg

Source : Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica



# INFOS PRATIQUES

# MÉTHODOLOGIE

Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

**LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) :** enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification... Le dernier RA a été réalisé en 2020.

**L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) :** enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La prochaine enquête a été réalisée entre novembre 2023 et février 2024 par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1 249 exploitations pour la région Corse. Les résultats seront disponibles début 2025.

**L'ENQUÊTE DIFFAGA :** enquête réalisée mensuellement par le SSP auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

**LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) :** opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple de certaines productions maraîchères en Corse.

La SAA est élaborée en deux phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en novembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

**LES COMPTES DE L'AGRICULTURE :** les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement. Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

**RÉVISION DES SÉRIES :** à l'issue de chaque RA, les séries SAA et Comptes sont recalées et révisées. Ainsi, les données 2020 ont été calées sur celles du RA 2020, c'est l'opération de rebasement. Puis l'ensemble des séries depuis 2010 (date du précédent RA) fait l'objet d'une révision pour tenir compte du rebasement. C'est l'opération de rétropolation.

# GLOSSAIRE

AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CDC	Collectivité de Corse.
CTOA	Commission territoriale d'orientation agricole
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent :- Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année.- Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans.- Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Diffusion de l'Abattage des Grands Animaux : tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10% des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
ETP	Équivalent temps plein. Permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs).
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
GDS Corse	Groupement de défense sanitaire, né de la fusion en 2019 des Groupements de défense sanitaire du bétail de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ainsi que de la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail corse.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.

INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement .
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (calculé par l'Insee avec le concours du SSP).
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
PRAIRIES ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « micro » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « petite » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 100 000 € et moins de 250 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 250 000 €.
RNM	Réseau des nouvelles des marchés. Chargé de réaliser les cotations de produits agricoles et alimentaires frais périssables à différents stades de leur commercialisation. Mission réalisée par un réseau d'enquêteurs, piloté par FranceAgriMer.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'oeuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, oeufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPÉE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

# ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balaine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO	muriel.papi@orange.fr	06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondù - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Espace Caldaniccia - lieu-dit Pernicaggio - CS 80017 - 20700 Ajaccio Cedex 9		04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
Aliméa	Lieu dit Bravone, 20230 Linguizzetta	alimea@orange.fr	04.95.38.88.74
Altra carri	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jlsantoni2a@gmail.com	04.95.20.65.49
AOP FRUITS DE CORSE	U Spaziu - Migliacciaru Res Tanghiccia 20243 Prunelli di Fium'orbu	aopfruitsdecorse@gmail.com	04.95.62.86.91 06.22.10.43.35
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	aprodec@wanadoo.fr	04.95.32.84.43 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Lotissement du stade - 20221 CERVIONE	a-nuciola@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	association.capvert@wanadoo.fr	04.95.35.05.07
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
Association des arboriculteurs d'Antisanti Moriani - OPAMA	Moriani-Plage, 20230 San-Nicolao		
CANC (Coopérative agricole du nord de la Corse)	Lieu-dit Casamozza 20290 Lucciana		04 95 36 05 74
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	contact@casgiucasanu.fr	04.95.29.26.00
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Immeuble Castellani - Centre commercial St Joseph Bât G -RC Haut - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettone 20290 BORGIO	cfppa.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
Conseil du cheval en Corse	Haras des sables, 1375 Lido de la Marana - 20260 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40

<b>Structure</b>	<b>Adresse</b>	<b>Adresse Mail</b>	<b>Téléphone</b>
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDETSPP Corse-du-Sud (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddetspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDETSPP Haute-Corse (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	Imuble Bella Vista - Rue Paratojo- CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddetspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDT de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddt@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDT de Haute-Corse (direction départementale des territoires)	8 boulevard Benoîte DANESI - CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddt@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.57
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino, 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLEFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettono 20290 BORGIO	epl.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLEFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Résidence l'osteria - BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
GDS Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09 RN 193 Lieu dit Ortone - 20218 PONTE-LECCIA	gdsconse@reseauagds.com gdsb2b@reseauagds.com	04.95.24.26.95 04.95.23.51.86
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.46.39.78
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@gmail.com	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPFC (groupement régional des producteurs de fourrages et céréales de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint - Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpfc.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.29.31.24.55
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37

# ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
INRAE LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti BP 8 20250 CORTE	lrde-corse@inrae.fr	04.95.45.15.15
INRAE San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inrae.fr	04.95.59.59.25
INRAE San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inrae.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo, Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
IPG (Identification pérenne généralisée) 2A	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	ipg-bovins@corse-du-sud.chambagri.fr ipg-porcins@corse-du-sud.chambagri.fr ipg-ovins-caprins@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.39 04.95.29.26.34 04.95.29.26.43
IPG (Identification pérenne généralisée) 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	ipg@haute-corse.chambagri.fr	06.11.39.53.79 04.95.32.84.48
JA 20 (jeunes agriculteurs de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri20@gmail.com	07.61.67.47.89
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	jeunesagri2b@gmail.com	04.95.38.75.60
LCA (la coopérative agricole)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	lccorse@corse.lacoopagri.coop	04.95.32.84.40
MSA (mutualité sociale agricole)	Pernicaggio CS 70407 20705 AJACCIO CEDEX 9	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.18
MSA 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato		04.95.29.27.18
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	contact@oehc.corsica	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
OPAC (Organisation des producteurs d'agrumes Corse)	Route de Bastia, 20270 Aléria	contact@opac-corse.com	04.95.56.63.43
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	oscorse@orange.fr	04.95.57.10.91
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91

<b>Structure</b>	<b>Adresse</b>	<b>Adresse Mail</b>	<b>Téléphone</b>
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SICA de la Casinca	Lieu-dit Corso, 20213 Castellare-Di-Casinca		04.95.36.52.68
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	7 rue du colonel Feracci - 20250 Corte	oliudicorsica@orange.fr	09.61.53.74.57 06.51.19.23.27
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango, 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	06.29.31.24.55
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	7 rue du colonel Feracci - 20250 Corte	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aoc.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	salameriadicorsica@gmail.com	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse	Résidence Rocade-Padule, Bâtiment A1, Route d'Alata, 20700 Ajaccio	contact@smac-corse.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	04.95.32.33.12
Terres d'agrumes	Folelli - lieu-dit Pratalli 20213 Penta-Di-Casinca		04 95 47 82 28
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43

# CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

*Bilan de campagne 2023*

RÉALISÉ EN COLLABORATION

CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÀ DE CORSE

Uffiziu di u Sviluppu  
Agricolu è Rurale di Corsica  
Office du Développement  
Agricole et Rural de Corse



PRÉFET  
DE CORSE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

DRAAF de Corse  
Service régional  
de l'information  
statistique et  
économique



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
CORSE